



FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3** Editorial
- 4-5** Actualités CAVAMAC et PRAGA
- 6-7** CNRPL communique
- 9** Libre propos de l'Auvergnat
- 10-12** Juridique
- 13-20** Assemblée générale agéa senior
- 22-23** Juridique
- 24-25** Art & Histoire
Un assureur nommé Léautaud
- 26-28** Les huissiers vous donnent les clés
- 29-43** La vie des Régions
- 44-48** La vie des Amicales de Compagnies
- 49** Carnet
- 50** Hommage
- 51** Calendrier 2026
- 52** Nouveaux adhérents
- 54** Conseil d'Administration agéa senior
- 55** Répertoire des Amicales de Régions
- 56** Répertoire des Amicales de Compagnies
- 57** Conseil d'Administration Cavamac-Praga
- 58** Délégués sociaux

Directeur de la Publication : Jean-Pierre CHATELLIER
Responsable de la Rédaction : Yves MAITRE

Comité de relecture : Gabriel GONIN, Philippe ROBERT,
Yves MAITRE et Nathalie RAMOND

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 3 numéros 12 €
réduction de 50% pour les membres de agea senior soit 6 €
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agéa senior
ISSN 2648-0891

INFORMATION

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
d'agéa senior**
se tiendra le **jeudi 7 mai 2026**
à 14h
à ANNECY, hôtel Le Rivage
33 avenue du Petit Port

La liste de nos délégués sociaux se
trouve en page 58 du bulletin

LES RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT

CALENDRIER 1^{er} trimestre 2026

Jeudi	05/03	TAIN L'HERMITAGE	Assemblée générale AURA
Jeudi	12/03	PARIS	Assemblée générale SWISS AGA Senior
Mardi	17/03	PARIS	Réunion des délégués sociaux
Mardi	24/03	PARIS	Conseil d'Administration CAVAMAC
Mercredi	25/03	PARIS	Conseil fédéral agéa
Mardi	31/03	PARIS	Séminaire bureau d'agéa senior
Mardi	28/04	NIMES	Assemblée générale Languedoc
Jeudi	07/05	ANNECY	Assemblée générale agéa senior



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasenior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

Editorial du Président

L'année 2025 se termine, ponctuée par le tumulte de la vie politique et de ses conséquences sur ce qui fût notre métier.

Nous vous rappelons que l'un des objectifs d'agéa séniors est de s'interroger sur ses missions et sur ses changements.

C'est ainsi que cette année, nous avons mené une consultation auprès de nos amicales et de leurs adhérents, indispensable à l'élaboration d'un plan d'action.

L'Assemblée générale du 23 octobre a permis de valider des orientations. Des décisions sont déjà prises pour clarifier et renforcer les changements à venir en termes de communication interne et externe au sein de notre fédération agéa séniors.

De même, les problèmes de solidarité à l'égard de nos adhérents ont fait l'objet d'échanges avec CAVAMAC et PRAGA, en vue d'optimiser les actions, de les rendre plus cohérentes et mieux connues de l'ensemble de nos confrères.

Mais nous devons aussi « élargir » notre offre de services, et ce sera l'un des chantiers de l'année 2026.

Enfin, nous continuerons à renforcer nos liens de proximité avec nos amis les actifs, en initiant et en participant à des actions communes.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Une pensée amicale particulière à tous ceux qui sont dans la peine.

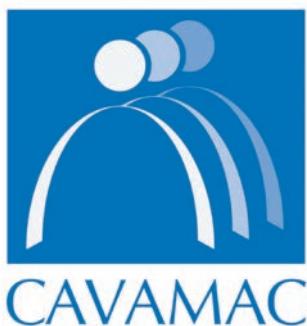
Vivons tous dans l'allégresse et les joies de ces belles fêtes de Noël et du nouvel an.



**Jean-Pierre
CHATELLIER**
Président d'agéa séniors



Actualités CAVAMAC & PRAGA



C'est l'article 26 des statuts du RCO qui définit les règles de calcul de la revalorisation annuelle du point RCO.

Ce calcul est fait tous les ans, après connaissance de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (selon l'INSEE) entre le 1^{er} novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours.

Cette année, c'est au cours de la réunion du Bureau de Cavamac du 25 novembre que les décisions ont

REVALORISATION DU POINT RCO, SOYONS PRÉCIS.

été prises. Le calcul mathématique strict donnait un taux de revalorisation de 0,0944 %. C'est Marie-Odile Cormier, notre représentante au sein du Bureau de Cavamac, qui a su obtenir une revalorisation calculée sur l'arrondi **au chiffre supérieur, soit 1%.** Qu'elle en soit ici remerciée.

Le Conseil d'Administration Cavamac du 4 décembre a validé ce chiffre. Ainsi, à effet du 1^{er} janvier 2026, la valeur du point RCO sera alors de 0,4123 € .

Jean-Luc BONNEFOI
Commission sociale agéa senior



LES SERVICES PROPOSÉS PAR ANGEL

Dans notre précédent bulletin (n°220 d'Octobre 2025) nous vous avons présenté **ITELIS**, le réseau de professionnels mis à votre disposition par votre complémentaire santé Praga.

Pour continuer dans la même démarche, nous vous présentons ici **Angel**, service dédié à l'accompagnement en santé que vous pouvez utiliser toujours grâce à votre complémentaire santé Praga.

Comme indiqué sur la page ci-contre, vous pouvez très facilement accéder au site angel.fr, vous inscrire en créant votre compte avec votre adresse électronique et un mot de passe sécurisé.

Vous disposez alors d'une équipe médicale à votre écoute et d'un réseau de partenaires à votre service.

Votre fédération, agéa senior, vous invite à consulter ce site et à faire appel à ce réseau de partenaires professionnels parfaitement en mesure de répondre à vos attentes en matière de santé (médecins généralistes, infirmiers, diététiciens, psychologues, conseillers en économie sociale et familiale, prestataires d'aide à domicile...).

Il convient de préciser que tout adhérent PRAGA bénéficie du service **Angel +** qui est une filiale du

groupe AXA. Ce service ouvre droit à un soutien social de premier niveau, disponible en se connectant à son espace **Angel**.

Le contenu de ce service est en particulier :

- Chat avec des spécialistes sociaux (ouvert hors dimanche et jours fériés de 9h à 19h).
- Des aides financières par AXA ENTRAIDE. À la suite d'accident ou de maladie, AXA ENTRAIDE peut apporter une aide pour l'acquisition d'un fauteuil roulant, l'aménagement d'une maison ou d'un véhicule. Sur des dépenses de santé, AXA ENTRAIDE peut aider à financer des dépenses de santé non remboursées. En partenariat avec l'association Crésus, AXA ENTRAIDE peut accompagner en cas de difficultés financières ou de surendettement.

Alors, pour toutes questions concernant votre santé, ne restez pas dans l'incertitude, interrogez Angel !

Pour la commission sociale
d'agéa senior,
Jean-Luc BONNEFOI





Angel, les clés pour prendre soin de votre santé

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE VOS SERVICES AVEC ANGEL



CONNAISSEZ-VOUS ANGEL ?

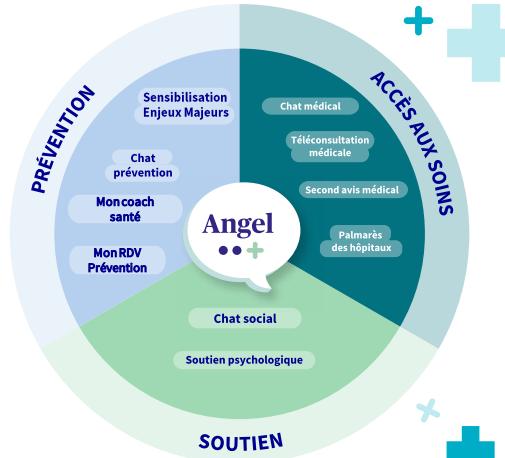
ANGEL, TOUJOURS LÀ POUR MA SANTÉ

Votre santé est votre bien le plus précieux. Pour vous aider à la préserver, découvrez Angel.

Grâce à Angel, accédez à des professionnels de santé et des services pour prendre soin de vous, au quotidien comme en cas de coup dur.

VOS SERVICES SANTÉ

(INCLUS DANS VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ)



CHAT PRÉVENTION, MÉDICAL ET SOCIAL

Obtenez des réponses à toutes vos questions santé
Chattez avec notre équipe pluridisciplinaire et obtenez des réponses à toutes vos interrogations (prévention, médicales, sociales) pour vous et vos proches.

MON COACH SANTÉ

Préserver sa forme et sa santé
Prendre soin de soi au quotidien grâce à des programmes de prévention et des conseils santé et bien-être.

MON RDV PRÉVENTION

Agir aujourd'hui pour préserver votre santé
Un entretien de prévention avec un médecin, sur la base d'un questionnaire, pour évaluer vos risques et vous aider à changer votre mode de vie.

Mon RDV Prévention porte aujourd'hui sur le cancer et sera élargi en 2026.

Sensibilisation enjeux majeurs

Comprendre pour mieux se protéger
Accéder à des capsules vidéo de sensibilisation

SECOND AVIS MÉDICAL

Eclairez vos décisions médicales
Bénéficiez de l'expertise de médecins experts de votre pathologie pour prendre la meilleure décision pour votre santé.

TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Consultez un médecin à distance, 7j/7
Consultez un médecin généraliste à distance, où que vous soyez. Des médecins disponibles 7/7, de 6h à minuit.

PALMARÈS DES HÔPITAUX

Préparez au mieux votre hospitalisation
Comparez les établissements de santé et choisissez votre lieu d'hospitalisation grâce à des informations complètes.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Soyez écouté
Vous traversez une période difficile ? Bénéficiez de plusieurs consultations par téléphone avec un psychologue. 4 entretiens téléphoniques par an et par bénéficiaire.

Comment accéder à Angel ?



Espace Client ou angel.fr



Via Internet



Par téléphone (coût d'un appel local)

36 33

LA CNRPL COMMUNIQUE



Conseil d'Administration de la CNRPL

Dès 55 ans, on devient séniors, ensuite retraité. Une vie travaillée est une forme de contribution à la collectivité. Une vie de retraité est aussi une contribution multiforme à la vie économique et sociétale.

Le temps subi passe en temps choisi qui peut s'exprimer en quatre chapitres :

- L'intergénérationnel désigne les relations et des échanges entre différentes générations : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

- L'environnement familial désigne le cadre physique affectif éducatif et social. Il comprend les dimensions matérielles, affectives, éducatives.

- Le bénévolat au service des autres est un engagement libre et gratuit qui permet de mettre son temps, son vécu, ses compétences et son énergie au service d'une cause ou d'une communauté.

- Les acteurs de la vie dans la cité contribuent au vivre ensemble, à la cohésion sociale, au développement économique culturel et à la gestion des affaires publiques.

Les retraités occupent une place significative dans la vie de la collectivité, notamment au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) désignés par la CNRPL.

La Confédération conduit des actions ciblées auprès des pouvoirs publics, des administrations, ainsi que de toutes les instances publiques ou privées appelées à connaître ou à traiter des problèmes les concernant au niveau national et local.

Ainsi, avec l'aide de la Confédération Française des Retraités (CFR), nous avons travaillé sur l'Article 43 du PLF SS 2026. Le texte est en cours d'examen relatif au cumul emploi-retraite qui touche les

LA CNRPL COMMUNIQUE

Que voulons-nous pour les plus de 16 millions de retraités ?

POUR LA RETRAITE ET LE POUVOIR D'ACHAT

DÉFENDRE LES RETRAITES ACTUELLES ET FUTURES

La CFR défend le système par répartition, le seul qui assure l'évolution des régimes de retraite de base et complémentaires dans l'équité et la solidarité, et demande avec force la convergence des divers régimes de retraite, vers un système universel durable au nom du principe d'équité. Sans attendre la CFR revendique une juste revalorisation des droits familiaux afin de reconnaître les diverses interruptions dans la carrière des femmes.

DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

La CFR demande pour les retraités une participation aux fruits de la croissance avec un minimum au niveau de l'inflation. La CFR réclame une revalorisation des petites retraites.

ASSURER LA PROTECTION DES CONJOINTS SURVIVANTS

La CFR se bat pour :

- l'harmonisation des pensions de réversion pour les conjoints survivants ;
- l'âge de l'obtention de la pension de réversion à partir de 55 ans ;
- la suppression des conditions de ressources ;
- le montant de la pension de réversion égal à 60 % de la pension du conjoint décédé.

professions libérales. Le projet est encore en discussion et les seuils âge ainsi que les modalités peuvent être modifiés en débat parlementaire. L'objectif global de ce dispositif est d'éviter les départs précoces à la retraite.

Nous avons fermé une fin d'année 2025 compliquée, alors je souhaite adresser des vœux sincères et chaleureux pour l'année 2026, qu'elle vous apporte sérénité santé et de beaux et bons moments à partager. Une année importante s'annonce et j'espère qu'elle nous offrira à tous un climat plus apaisé et porteur d'espoir, et que de belles choses restent possibles dans la lumière.

Avec toute mon amitié,

André COMBIER

Président



En partenariat avec



Des lieux & des liens



Hôtel & spa **** Le Splendid à Dax

Avec **Vacances Bleues**,
découvrez des
lieux d'exception
en **France** :

Hôtels, clubs et
résidences 3 ou 4 étoiles
en France



Partez à la découverte
du monde avec
**les Voyages
Responsables**

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

EN INDIVIDUEL :

jusqu'à -10%
avec le code **GEO**



EN GROUPE :

à partir de 15 personnes



contactez votre
conseiller commercial
Vacances Bleues :
groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 98**

vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 30**

Libre propos de l'Auvergnat

« C » COMME... COURAGE

L'Auvergnat est en stand-by !!!

Sa verve est un peu perturbée par une convalescence assez chaotique.

Mais l'ordre revenu, il se fera un plaisir de vous régaler de son humour parfois un peu caustique, mais toujours bienveillant.

Merci à tous pour votre compréhension.

Prenez soin de vous pour une très bonne année 2026.

« Votre force est un soutien pour lui »

Michèle LEBÈGUE

Gérard LEBÈGUE



Photo : J.C. Millot



AGENTS GÉNÉRAUX – COMPAGNIES, DES RELATIONS PAR NATURE AMBIGUËS, AU CŒUR DE LA PERFORMANCE.

Les relations des agents généraux avec leurs mandantes, n'ont jamais été simples. Au fil du temps, elles se sont apaisées (un peu), mais elles restent sensibles sinon délicates avec une incidence majeure sur le développement.

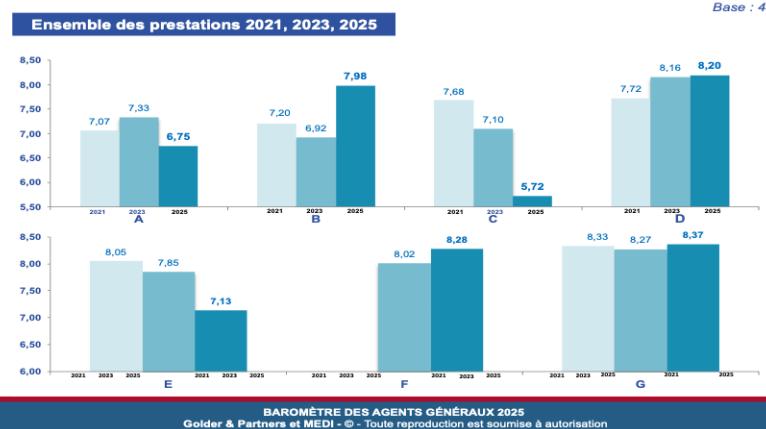
L'ambivalence des relations des agents généraux à l'égard des compagnies est consubstantielle à leur nature même. Des indépendants, liés à leurs mandantes par des liens de quasi-exclusivité, très suspicieux face à toute tentative, réelle ou supposée, d'ingérence dans le fonctionnement de leur agence. Leur pré-carré est un espace privatif absolu. Des compagnies bénéficiant de prérogatives essentielles comme la fixation des objectifs de développement, la gamme de produits, ou encore la construction et la gestion du réseau qui ont tendance à imposer son homogénéité. Ce qui suscite une dérive vers des normes qui s'imposent au fonctionnement des agences. Nous sommes au cœur de la complexité du système relationnel des agents avec les compagnies. L'évolution récente, tant technologique que réglementaire, a resserré les liens organiques renforçant l'imbrication des uns avec les autres pour constituer une chaîne de distribution intégrée. Un défi de plus pour faire vivre les composantes en harmonie surtout lorsque les maillons de cette chaîne ont des statuts différents.

Pourtant, la performance de l'ensemble dépend de la qualité de ces relations. Ces dernières génèrent de la satisfaction ou de l'insatisfaction et déterminent le processus d'adhésion tant à la marque qu'aux politiques qu'elle développe. Souvent considérée comme superfétatoire, la satisfaction n'est pas un luxe. Elle soutient, en grande partie, la motivation. Les baromètres du MEDI confirment, année après année, la nette corrélation de cette dimension avec le développement du chiffre d'affaires. En d'autres termes, les réseaux d'agents qui ont des taux de satisfaction supérieurs à la moyenne obtiennent des niveaux de progression plus soutenus que ceux de leurs confrères. Une évidence que tous les professionnels qui accompagnent les réseaux

connaissent bien. D'autant mieux qu'elle est également observable à l'intérieur d'un même réseau en fonction des comportements des agents et des modes d'animation. La satisfaction résulte avant tout de la cohérence des politiques suivies par les compagnies, telles qu'elles sont perçues par les agents. En effet, elles donnent de la visibilité à l'action et de la stabilité aux perspectives de développement. Les agents, à la tête de leurs entreprises de distribution, en ont besoin. Enfin, la nature de la relation tient beaucoup au mode de fonctionnement de ceux qui l'animent, mais aussi et, peut-être avant tout, à l'implication des dirigeants des compagnies. C'est donc bien sur des critères relationnels que se cristallise la relation. L'insatisfaction et les conflits sont des dysfonctionnements préjudiciables à l'activité.

Naturellement, les aspects organisationnels, la performance des offres et la fluidité des relations sont importants. La performance et la qualité de la gamme sont des critères clés dans la mesure où ils interagissent fortement avec les comportements des clients. Les notes attribuées par les agents aux différents critères sont contrastées soulignant que les politiques suivies par les compagnies sont à la fois différentes, mais qu'elles résultent aussi de degrés d'exigences différents. En effet, les réseaux qui se montrent satisfaits n'ont pas forcément les meilleures notes sur l'ensemble des critères retenus par les agents. Certains sont jugés essentiels,

Des notes de satisfactions très contrastées



¹ Baromètres réalisés par Golden & Partners et MEDI en 2021 – 2023 & 2025

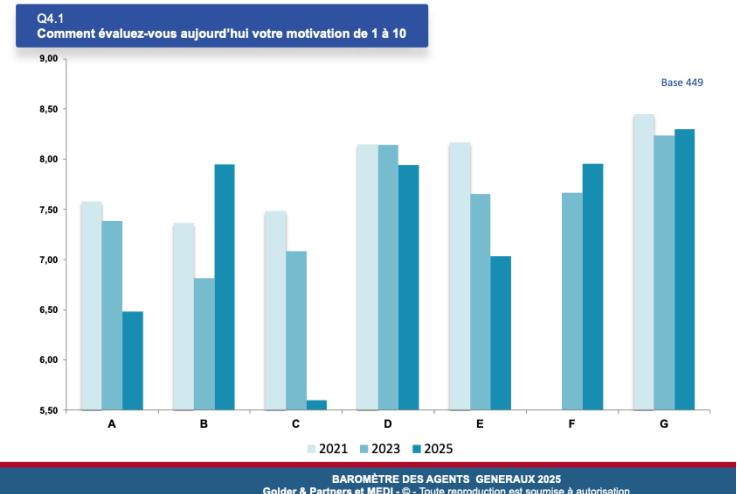
Juridique

d'autres moins. Il est donc pertinent d'identifier la hiérarchie des perceptions du point de vue de ceux qui les vivent. L'expérience souligne que les écarts, le plus souvent, reflètent une insuffisante écoute des compagnies.

De la satisfaction à l'insatisfaction et à la démotivation

S'il est démontré que la satisfaction est l'une des clés majeures du développement des réseaux d'agents, l'insatisfaction a des effets délétères. Elle démotive et fait croître les réalités anxiogènes du métier. En premier lieu, le baromètre 2025 identifie les tensions sur les marchés, et la manière dont les compagnies y ont répondu. Manifestement, elles ne semblent pas avoir été pertinentes face à la pression de l'environnement. Ce qui a créé des crispations dans une grande majorité d'agences, les notes attribuées s'effritent, en effet, collectivement, la note de satisfaction pour 2025 s'établit à 7.53 (7.71 en 2023 et 7.68 en 2021), mais plus encore elles accusent de forts écarts entre les réseaux et dans le détail. La baisse est significative sur 8 dimensions importantes : la confiance de la compagnie, la présence, l'écoute ainsi que l'accompagnement de l'inspection, la reconnaissance des compétences de l'agence, le rapport qualité/prix de la gamme, l'autonomie et la délégation, les politiques de renouvellement. C'est une constante, les attentes des agents généraux restent globalement peu satisfaites. Sur les 13 premières attentes, la moyenne des satisfactions ne dépasse jamais 7² et la meilleure note, péniblement 8 (« la confiance de la compagnie dans votre activité » : 8,08). Et, « la prise en compte de vos préoccupations par la compagnie » est particulièrement faible (moyenne : 5,53).

Une motivation qui s'effrite



La première conséquence est un abaissement de la motivation. Elle révèle un alignement des objectifs moins net, ce qui n'est pas sans conséquence sur les résultats. De la baisse de motivation à la démotivation, il n'y a qu'un pas. Certains réseaux en font la dure expérience. Leurs taux de motivation sont particulièrement bas. Bien sûr, tous les agents ne sont pas affectés uniformément, les personnalités réagissent différemment. Néanmoins, la proportion de ceux qui sont moins motivés pèse sur la dynamique de l'ensemble.

Ce qui se traduit par deux indicateurs qui sont particulièrement éclairants, sinon inquiétants. Le premier mesure le taux de « repliés ». Il permet d'évaluer le nombre d'agents démobilisés et « désenchantés » et qui, manifestement, baissent les bras. Un niveau qui en 2025 est préoccupant. Il atteint 37.2% des effectifs des agents soit 10% de plus qu'en 2021. Tous les réseaux sont touchés avec des écarts importants, comme l'indique le tableau joint.

Taux des repliés en	Moyenne agents toutes compagnies	Réseau avec le taux le plus faible	Réseau avec le taux le plus élevé
2021	27.5%	13.3%	53.3%
2023	26.4%	10%	41.7%
2025	37.2%	16.7%	65%

² 7 est généralement reconnu comme une note moyenne

Lorsque les agents sont démotivés, leurs collaborateurs le sont aussi. C'est donc bien la force commerciale qui est concernée³.

Cette baisse de satisfaction-motivation se retrouve dans l'inquiétude des agents pour le développement de leur activité. Près d'un agent sur deux en fait état avec une amplitude comparable à celle observée dans l'évaluation de la satisfaction qui va de 38.2% pour le réseau le moins inquiet à 66.6% pour le plus inquiet. Elle est jugée clairement en augmentation par 62.6% des agents (entre 24 et 90% suivant les réseaux). C'est une grande cohérence qui se dégage de l'analyse de ces chiffres avec ceux de la satisfaction et de la motivation.

Les motifs d'inquiétudes sont variés, de l'intensité de la concurrence à la dureté des relations avec les clients, sans oublier un environnement global qui ne porte guère à l'optimisme.

Néanmoins, des relations difficiles avec les compagnies perturbent les agences et entament encore un peu plus le minimum de sérénité qui est nécessaire à ceux qui, chaque jour, affrontent une adversité sans cesse renouvelée.

renforcer l'équipe de collaborateurs en nombre et en compétences. Ils se sont dotés, pour la majorité d'entre eux, des outils de management nécessaires à leur agence : élévation des compétences de leurs collaborateurs, fixation d'objectifs, intéressement aux résultats, etc. Ils se placent d'ailleurs résolument dans une perspective d'avenir, 80% espèrent poursuivre leur activité, parce qu'ils croient à ce métier. Un acte de foi que l'aile la plus dynamique prend à bras le corps. Celle qui affiche des croissances de chiffre d'affaires supérieures à 6% chaque année depuis 2021. Certes, elles sont poussées par les augmentations tarifaires, mais 18% des agences sont installées sur des progressions à deux chiffres.

Une ambition qui n'est pas toujours soutenue. Pour certains réseaux, le développement est entravé par des politiques restrictives des compagnies, mais aussi par un dynamisme de certaines agences insuffisant. Un agent sur deux, seulement, a doté son agence d'un plan de développement. Ce qui est insuffisant dans un métier de commerce. Cela reste un des grands enjeux des agences générales qui doivent adopter des comportements plus dynamiques pour conquérir et conserver des parts

Le maintien ou le développement de votre agence sont-ils une source d'inquiétude ?	Inquiétude agents toutes compagnies	Réseau avec le taux le plus faible	Réseau avec le taux le plus élevé
Oui, tout à fait	23.4%	18.6%	43.3%
Oui	26.1%	19.6%	23.3%
Total oui	49.5%	38.2%	66.6%

Une fibre entrepreneuriale qui ne se dément pas et un fort attachement au métier

Malgré ces résultats en demi-teinte, le volontarisme entrepreneurial des agents généraux reste marqué. Ils restent conquérants pour un peu plus de la moitié d'entre eux (54.6%) avec la volonté de

de marché plus importantes. Les réussites sont suffisamment nombreuses pour affirmer que cela n'est pas une vue de l'esprit et pour montrer les voies du succès.



Henri Debruyne

³ Etude MEDI 2025

Assemblée générale agéa senior



L'assemblée générale du 23 octobre 2025

L'assemblée générale est ouverte à 9h35 par le Président Jean-Pierre CHATELLIER qui remercie les présents. Sur 30 amicales composant agéa senior, 29 sont présentes ou représentées.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous explique le déroulement de cette journée. L'assemblée générale se terminera ce matin par les interventions de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC), M. Jean-Baptiste BARTHELEMY (Président de PRAGA).

Il demande ensuite une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité de l'année 2025.

L'activité du Président Jean-Pierre CHATELLIER a été très intense cette année avec de très nombreuses réunions : réunions de bureau, séminaires de bureau, conseils d'administration agéa senior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), entretien lobbying, contact régulier avec la CNRPL, l'U2P, de très nombreuses participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Il rappelle également la tenue d'une assemblée générale agéa senior au mois d'octobre 2024 qui avait pour but une modification du règlement intérieur, la mise en place d'un numéro d'émetteur national afin d'effectuer des prélèvements de cotisation et la dématérialisation du bulletin pour les adhérents de moins de 85 ans.

A ce propos, le président Jean-Pierre CHATELLIER intervient pour revenir sur le sondage mis en place il y a quelques semaines concernant le maintien ou non du bulletin « agéa senior infos » en version dématérialisée.

Sur 2000 personnes sondées, 954 ont répondu.

Sur ces 954 réponses : 454 pour un maintien de la version papier / 500 pour le maintien en version dématérialisée.

Le sondage nous montre que la moitié des adhérents souhaite une version papier et l'autre moitié la version dématérialisée.

Le président nous informe qu'il a été décidé en conseil d'administration de demander aux amicales de nous fournir une liste des personnes qui souhaitent la version papier.

Ainsi ces adhérents continueront à recevoir le bulletin en version papier et les autres en dématérialisée.

Ronan ROMIEUX continue de nous présenter le rapport d'activité.

Concernant le partenariat agea senior / agea, un contact a été pris par le secrétariat auprès de 114 agents actifs entre le 01/01/2025 et le 30/09/2025. Les coordonnées (professionnelles) de ces agents ont été transmises aux personnes désignées comme « pêcheurs » des AdR et AdC concernées.

Entre fin octobre 2024 (date de la dernière assemblée générale) et septembre 2025 il y a eu 10 sessions du stage « Préparer son départ en retraite » pour environ 104 agents.



Assemblée générale agéa sénier



Pour rappel, les coordonnées le plus souvent personnelles, récoltées par les formateurs, sont systématiquement transmises aux AdR et AdC concernées.

Le RCA 2024 a donné lieu à 1284 appels à cotisation. Seuls 157 adhérents n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2025 à ce jour (soit un taux de retour de 88%).

Sur les 1122 règlements, 720 ont été effectués en carte bancaire (soit 65 % des règlements). Les 396 règlements restants ont été effectués pour une part de 244 par virement bancaire et de 152 par chèque bancaire.

Le règlement par chèque bancaire est passé du 2^e moyen de paiement au 3^e moyen de paiement après la carte bancaire et le virement bancaire.

Concernant la proposition de paiement des cotisations par prélèvement envoyée aux 1519

adhérents BUA, 239 adhérents ont retourné leur mandat SEPA au secrétariat.

Il nous précise également qu'à la date du 06/10/2025 285 BDC ont été enregistrés. Ils seront transformés en BUA en janvier 2026.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2024 est négatif de **- 9 324,81 €**

En l'absence de Charles PATOUILARD, le syndic Remy EON nous présente le rapport des contrôleurs des comptes qui nous précisent que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Assemblée générale agéa séniior



Jean-Pierre Chattellier

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

COMPTÉ RENDU DE L'ENQUÊTE « OPINION DES AMICALES »

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole, pour nous donner le résultat de la consultation qui a eu lieu auprès des présidents des amicales et des adhérents, afin d'identifier les attentes, les points positifs et négatifs, dans le but de repenser les actions de la fédération et sa communication.

M. Henri DEBRUYNE a aidé à la mise en place de cette consultation et à son debriefing.

4 axes sont ressortis de cette consultation

1 - La ligne politique d'agéa séniior n'apparaît pas comme étant clairement définie. Nous communiquons beaucoup d'informations de la Praga et de la Cavamac notamment, mais cela s'arrête là. Il faut donc travailler sur l'explication des actions quotidiennes de la fédération.

2 - Il faut mieux identifier les services proposés aux adhérents.

Un groupe de travail va être mis en place en collaboration avec la Praga et la Cavamac afin de lister tous les services proposés, et réfléchir à d'autres services. La première réunion de ce groupe aura lieu le 28 novembre prochain.

3 - La communication doit être repensée. Il faut améliorer notre site internet et l'information donnée. Un nouvel outil informatique s'avère nécessaire, ou l'amélioration de celui existant.

Jean-François ROUSSET, qui a dirigé un groupe de travail sur ce sujet, nous présente un cahier des charges qui sera proposé d'ici la fin 2025 à plusieurs prestataires informatiques.

Notre site internet est vieillissant et, si nous voulons attirer de nouveaux adhérents, il nous faut améliorer notre image et moderniser notre communication.

Il nous faut un nouveau site internet avec une interface unique et conviviale. Une page d'accueil unique pour tout le monde avec la présentation de la fédération et une actualité générale. Puis un espace adhérent sécurisé différent selon les profils (simple adhérent, président d'amicale...), ainsi que des liens vers des sites extérieurs (Praga, Cavamac...) Ce nouveau site internet sera couplé à un système de gestion des adhérents.

4 - Les présidents ne se sentent pas assez associés au fonctionnement d'agéa sénior. A ce propos, un conseil consultatif des amicales va être créé. Ce conseil consultatif aura pour but d'écouter



Assemblée générale agéa senior

les suggestions des présidents et de mieux les associer au fonctionnement de la fédération. Il est précisé que la fédération ne prendra pas en charge les frais de déplacement des présidents, mais uniquement le déjeuner du midi.

PRAGA / CAVAMAC

Jean-Luc BONNEFOI intervient pour nous parler de Praga et de la Cavamac.

Il nous informe, que depuis début septembre, tout futur retraité reçoit de la part de la Cavamac un flyer présentant les actions d'agéa senior.

Il nous précise qu'un nouveau webinaire a eu lieu le 20 octobre avec Praga sur le contrat Praga senior et qu'un autre aura lieu le 5 novembre prochain avec Cavamac sur la réversion. Durant ces webinaires une présentation d'agéa senior a lieu.

AUGMENTATION DE LA COTISATION BUA

Une augmentation de la cotisation BUA au 01/01/2027 est proposée.

La cotisation passera à :

- > 100 euros pour les retraités (soit 50 € par amicales dont 21 pour la fédération.)
- > 64 euros pour les conjoints survivants (soit 32 € par amicales dont 13 € pour la fédération)

Cette proposition est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : Contre 1 / Abstention 2 / Pour 26

L'augmentation de la cotisation est donc approuvée.

Jean-Bernard NOBIRON intervient pour demander



Jean-Baptiste BARTHELEMY, Président PRAGA

Assemblée générale agéa séniior



André MONTOCCHIO - Président CAVAMAC

s'il serait possible pour certaines amicales de mettre en place une forme de sur-cotisation.

Le président **Jean-Pierre CHATELLIER** lui répond en lui expliquant que cette possibilité sera prise en compte dans le cahier des charges du nouvel outil de gestion.

GÉNÉRALISATION DE L'OPÉRATION BDC

Le président **Jean-Pierre CHATELLIER** nous informe que l'opération BDC va être généralisée.

La fédération va envoyer une demande de bulletin de convergence à tous les adhérents de toutes les amicales qui ne sont pas encore passés en BUA.

Cette décision est approuvée à la majorité par

l'assemblée générale.

GÉNÉRALISATION DE L'ENCAISSEMENT DES COTISATIONS PAR LA FÉDÉRATION

Le président **Jean-Pierre CHATELLIER** propose la généralisation de l'encaissement des cotisations par la fédération.

Cela signifie que toutes les cotisations appartenant au « stock » des amicales (notamment les mono adhérents) feraient l'objet d'un appel de cotisation émis par la fédération et seraient encaissées par celle-ci.

Les assurances et garanties complémentaires



Assemblée générale agéa séniior

resteront encaissées par les amicales concernées.

Le président souhaite soumettre cette proposition au vote, mais certaines amicales refusent de voter.

Elles avancent le fait que l'envoi des cotisations à leurs adhérents reste un lien privilégié avec eux et leur permet de garder le contact avec leurs plus anciens adhérents.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER tient compte des différentes remarques et propose de mettre en place cette généralisation de l'encaissement sur la base du volontariat, uniquement pour les amicales qui le souhaitent dans un premier temps.

Cette nouvelle proposition est soumise au vote

Contre 6 / Abstention 3 / Pour 20

Le principe de cette généralisation de

l'encaissement des cotisations par la fédération, uniquement pour les amicales volontaires, est adopté.

Interventions de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC), M. Jean-Baptiste BARTHELEMY (Président de PRAGA)

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie les intervenants et souhaite remettre à M. Christian COEURÉ et M. Jacques BIGOT une médaille en remerciement de leur engagement au sein de la



Assemblée générale agéa séniior



Remise de médaille à Jacques BIGOTet Christian CŒURE

fédération. Un moment riche en émotion.

Une médaille sera également remise à Monsieur Yves TREVILLY par Rémy EON en remerciement de son implication dans l'animation des stages « Bien préparer son départ à la retraite ».

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous informe que la prochaine assemblée générale élective aura lieu les mercredi 6/5/2026 et jeudi 7/5/2026

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie chaleureusement les intervenants, ainsi que tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 12h30.

Ronan ROMIEUX
Secrétaire général



Assemblée générale agéa senior



Belambra

clubs & hôtels

SPÉCIAL PARTENAIRES



VOTRE AVANTAGE :

5% de réduction

cumulable avec les promos du moment !

Soit jusqu'à **-24%**



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Service Réservation Partenaires

01 46 10 13 14

Coût d'un appel local, Lun-Ven 8h30-19h30 | Sam- 10h-18h

Avec votre CODE PARTENAIRE **16987S**

Espace Partenaires sur

belambra.fr/collectivites

Avec votre CODE AYANT DROIT **AGEA**

Et votre MOT DE PASSE **16987S**

*Jusqu'à 24% de réduction incluant votre avantage partenaire de -5% supplémentaire. Offres non rétroactives, non cumulables avec tout autre accord commercial, réductions spécifiques, avantage ou offre promotionnelle et les « Bons Plans Belambra » et valable sur une sélection de sites, périodes et stocks de logements. Offres applicables uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension ou pension complète, à l'exclusion de tout autre prestation ou supplément et des séjours packagés. Offres soumises à conditions : nous consulter. Belambra Clubs au capital de 10.000.000€. RCS Nanterre : 322 706 136. Siège social : Centralis, 63 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine. Crédit photo : Interaview

EDITION 2025 DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE.

Depuis 2022, chaque année, nos amis actifs analysent un aspect de notre ancienne profession. Dans son Edition 2025, l'observatoire se penche sur le renouvellement de la profession comparant notamment le nombre de départ et le nombre de nouveaux agents généraux, en analysant l'âge moyen de départ et l'ancienneté moyenne dans la profession.

Est aussi disséqué l'impact des agents généraux d'assurance et de leurs agences sur les territoires français. Leur maillage territorial est évalué pour la couverture assurantielle et la proximité avec la population. L'objectif est de comprendre comment les agents contribuent à répondre aux besoins d'assurance sur l'ensemble du territoire ;

POURQUOI UN OBSERVATOIRE ?

- Alimenter la profession en chiffres et éléments d'analyse économique.
- Construire progressivement une profondeur de données dans la durée.
- Réaliser une analyse régionale afin d'orienter au mieux sa stratégie commerciale et d'optimiser sa présence sur le territoire.

COMMENT ?

AGEA s'est appuyée sur plusieurs sources pour réaliser cet exercice : les chiffres, études et données de la CAVAMAC, de CGPA et les données de l'INSEE sur la méthodologie sur les bassins de vie 2022.

LES AGENTS : 12500 actuellement, 49 ans de moyenne d'âge, 20 % sont des femmes et 47 ans de moyenne d'âge. Le commissionnement moyen est de 310.000 Euro.

927 sont nommés chaque année entre 2020 et 2024.

807 sortent à l'âge moyen de 53 ans après une ancienneté moyenne de 11 ans.

Ils exercent dans : 9500 agences.

15 % sont en Sarl, Eurl.

54 % en Entreprise individuelle à l'IS.

31 % en Entreprise individuelle à l'IR.

7700 sont spécialisées en IARD.

1800 sont spécialisées en assurance de personnes.

Ils emploient 28500 salariés dont 80% sont des femmes.

77 % sont en CDI, 78 % sont à temps complet.

REVENUS

Entre 2004 et 2023, le commissionnement moyen est passé de + 180.000 euros à 250.000 en moyenne (2,8% par an), le revenu est passé de 80.000 euros à 100.000€ mais n'a fait que suivre l'indice des prix. (1,6 % an).

NOMINATION AGENTS

2006	2014	2024	Moyenne 2020 à 2024
652	660	808	927
12% femmes	23% Femmes	33% Femmes	

En 2004, 79 % des recrutements étaient vers l'IARD, en 2014 : 72 % et 65% en 2024.

DEPART AGENTS

2007	2014	2024	Moyenne 2020 à 2024
756	782	829	807

L'augmentation des cessations des agents généraux d'assurance, passant de 756 en 2007 à 829 en 2024, s'explique par une pyramide des âges défavorable et par un phénomène de turnover chez les agents spécialistes en assurance de personnes.

DUREE ACTIVITE

2007	2014	2024
13 ans	12 ans	11 ans

Economie

AGENTS EN ACTIVITE LORS DE LEUR DEPART A LA RETRAITE

2007	2014	2024
36%	37%	30%

La norme de départ en retraite était :

En 2015 : 27% à 65 ans

En 2023 : 35% à 62 ans, même sans bénéficier du taux plein.

Les 9500 AGENCES GENERALES D'ASSURANCES

RÉPARTITION DES COMMISSIONS

IARD 66 %

Epargne retraite 16%

Santé 14 %

Courtage 4 %

Nombre de salariés ; 28500 collaborateurs

19% des agences (1 800) sont spécialisées assurance de personnes

81% des agences (7 700) sont spécialisées IARD.

1700 agences n'ont pas de collaborateur.

2000 « « « ont 1 collaborateur.

1900 « « « « « « « 2 « « « « « «

1400 « « « « « « « 3 « « « « « «

2500 « « « « « « « 4 « « « « « « ou plus.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La répartition des agents généraux en France apparaît globalement équilibrée, avec une présence plus forte dans les zones rurales et semi-urbaines (20 000 à 100 000 habitants).

Normandie : 722 agents

Bretagne : 644 agents

Pays de Loire : 723 agents

Centre VdL : 595 agents

Ultras Marins : 120 agents

Auvergne, Rhône Alpes :1519 agents

Bourgogne, Franche Comté : 659 agents

Grand Est : 1032 agents

Hauts de France : 981 agents

Nlle Aquitaine : 1508 agents

Ille de France : 1484 agents

Occitanie : 1334 agents

Méditerranée, Corse : 1169 agents

Une découverte pour beaucoup d'entre nous. La profession AGA n'est plus l'affaire d'une vie ou une deuxième carrière. Juste un long moment professionnel. De mauvaises langues diront que la durée de présence sera bientôt fixée par la durée des crédits accordés par les banques. Sans être devin, ceci entraînera des conséquences au moins sur la cohésion de la profession, nos amicales de retraités et nos régimes de retraite.

Président de région, cette étude a eu un fort succès lors de sa présentation en assemblée Centre Val de Loire. Surprenant cette durée de carrière ! J'engage ceux qui le peuvent, à la présenter dans son exhaustivité avec l'outil AGEA qui est fort bien réalisé et esthétique.

Gilbert Diximus
avec la collaboration de Gérald Paquet

Note agéa séniior : l'intégralité du rapport est disponible sur le site agéa séniior.



Un assureur nommé Léautaud



Paul Léautaud (1872-1956), fils d'un souffleur à la Comédie-Française, commença à gagner sa vie à l'âge de seize ans. Il ne gagnait que vingt francs par mois, qu'il remettait à son père. En 1888-1889, il fut employé par la compagnie d'assurances La Nation, 1 rue d'Amboise à Paris, en face des coffres-forts Fichet ⁽¹⁾. Dans son roman autobiographique *Amours*, paru au Mercure de France en 1906, il raconte : « J'avais là pour compagnons un vieux monsieur très distingué nommé Rossi, qui ne parlait qu'italien et jurait quand ses livres ne marchaient pas. Puis une sorte de doux flemmard, vrai gavroche, nommé Ternaux, toujours en retard, toujours de bonne humeur, et dont la besogne consistait à dormir la

journée entière sur des piles de polices posées devant lui. Le chef le réveillait de temps en temps.

« Voyons, Monsieur Ternaux, qu'est-ce que vous faites là ?

- Moi ? Monsieur, j'attends six heures », répondait Ternaux en baillant... Mais l'extra, c'était notre chef de bureau, M. Delorme, un grand gaillard à la figure ouverte, franche, ancien officier de cavalerie, ex-viveur, et qui remuait de temps en temps ses vieux souvenirs de bonnes fortunes, renversé sur le dossier de sa chaise, pendant que nous l'écutions avec déférence, en fumant tous comme des Suisses ».

Léautaud ajoute que « lorsqu'il n'était pas en train », son chef l'autorisait à aller se promener au Quartier latin où il retrouvait d'autres artistes et, sans doute, un autre assureur, Guillaume Apollinaire ⁽²⁾, qui lui dédiera sa *Chanson du Mal-Aimé*. Il n'est pas resté longtemps dans la profession, car : « un peu trop d'esprit avec le chef comptable » l'avait fait congédier.

La Nation disparut quelques années plus tard, à cause d'une gestion défectueuse et de quelques sinistres importants⁽¹⁾. Jusqu'en 1908, il sera employé à *La République Française*, quotidien fondé par Gambetta, puis au *Mercure de France* jusqu'en 1941. Romans, chroniques, essais, préfaces, études se succéderont jusqu'à ce que la gloire l'atteigne en 1950, grâce à ses entretiens radiophoniques avec Robert Mallet, rapportés par Henri Jeanson : « Ses éclats de rire, ses grognements, ponctués de coups de canne, son amoralité à l'emporte-pièce, cette émotion en lisant le poème d'un ami mort, la vivacité de ses dialogues improvisés, ses imprévisibles volte-face et son tranquille cynisme ont fait de lui, du jour au lendemain, une vedette bien parisienne et, qui plus est, une figure légendaire. » ⁽³⁾

De son côté, Kléber Haedens notait déjà : « C'est comme critique dramatique et sous le nom de Maurice Boissard que Paul Léautaud s'est tout d'abord fait connaître. Le grand public a découvert, par ses Entretiens à la radio, son humeur, son horreur des idées toutes faites et des sentiments convenus. Tout cela se retrouve dans l'énorme Journal littéraire qu'il commença le 3 novembre 1893, à vingt et un ans, et dont il écrivit les derniers mots le 17 février 1956, cinq jours avant sa mort. Presque chaque soir, à la lueur de sa bougie, remuant sa plume d'oie et tirant la langue, Léautaud a raconté sa journée dans son petit bureau du *Mercure de France*, dessinant les gens rencontrés, les femmes désirées, les courses dans Paris, les conversations et les lectures, les mots et les querelles,

le retour parmi les bêtes... La langue est simple, naturelle, avec une race à la Diderot. Un homme qui ne ressemble à nul autre se peint là avec ses humeurs et ses rêveries, révélant même ce qu'il tient le mieux à cacher, sa tendresse et sa douleur. »⁽⁴⁾

Quelques années plus tard, Michel Mourlet en dressera ce portrait réjouissant : « *Léautaud s'enfonce dans une sorte d'« absolu subjectif », note Gide en 1938, dans son Journal. Il se montre particulièrement intractable au sujet des questions de langage. » Depuis sa mort, sa place est vide car il n'a pas eu de successeur. En septembre 1941, lorsqu'il est « remercié » du Mercure de France, il devient ce qu'il avait, sans doute toujours souhaité d'être : l'ermite de Fontenay-aux-Roses. Invité de Florence Gould comme Jouhandeau, Cocteau ou Gide, peint par Matisse (il vendra ce portrait qui lui déplaît !), il se trouve hissé au faîte de la célébrité en 1950, grâce à ses entretiens avec Robert Mallet. « Sa voix de sirène, écrit Edith Silve, fait s'agglutiner les foules, on quitte sa place dans les cafés pour courir l'écouter.* »

Son ironie, ses sarcasmes font merveille. Aristarque n'a rien renié et il quitte la scène, porté en triomphe, ayant mis les rieurs de son côté.»⁽⁵⁾

Il importe de citer les *Poètes d'aujourd'hui*, anthologie conçue avec Adolphe Van Bever, et dont les éditions successives, en plusieurs volumes, se succèderont à partir de 1900.

Signalons encore que Léautaud est mort en 1956 dans la misère et que Sacha Guitry se chargea de sa sépulture, comme le rapporte Claude Gagnière, dans son *Petit dictionnaire de l'insolite et du sourire*⁽⁶⁾.

Il n'est pas mort pour tout le monde, car il fait l'objet d'une polémique dont Pierre Perret fait les frais. En effet, Mohammed Aïssaoui lui consacre une page entière dans le *Figaro*⁽⁷⁾ dont voici les passages les plus significatifs : « *L'affaire éclate le 29 janvier dans le Nouvel Observateur. La journaliste Sophie Delassein révèle que, contrairement à ce qu'il affirme depuis quarante ans, Pierre Perret n'aurait*

jamais rencontré Paul Léautaud. Afin de briller auprès de Georges Brassens et du romancier René Fallet, tous les deux fous de Léautaud, le jeune homme se serait inventé une complicité avec l'écrivain misanthrope, racontant à l'envi ses visites chez lui à Fontenay-aux-Roses... Pierre Perret a évoqué sa complicité avec Paul Léautaud dans de nombreux ouvrages : Le Café du Pont (Pocket), A cappella (Le Cherche-Midi), et surtout Adieu Monsieur Léautaud (Julliard), publié en 1972 et réédité en 1986... Pas plus dans le journal imprimé de l'écrivain que dans les documents inédits, il n'y a trace de la présence de Pierre Perret (ou d'un jeune artiste en herbe qui ne serait pas nommé) entre 1953 et 1956. Pourtant Perret est catégorique. Et comme preuve irréfutable de ses visites, il se targue de posséder une dédicace : « À Pierre Perret, avec des années de retard et mes cordialités -Paul Léautaud- le jeudi 26 août 1954. »

Jean Miot, sous le titre « *L'affaire Pierre Perret* », enfonce le clou⁽⁸⁾ : « *Pierre Perret, l'ami Pierrot, dont nous avons tous entonné les refrains, a-t-il aussi souvent qu'il l'affirme fréquenté Paul Léautaud ? Pire : n'aurait-il pas un peu copié par-dessus l'épaule de son copain Brassens ? Ce prince de la langue verte et de l'humour, ce poète révolté, ne saurait être un menteur... Il y a 54 ans que Pierre Perret exprime sa légitime admiration pour Léautaud. L'aurait-il moins rencontré qu'il ne l'a dit ? Il y aurait une réminiscence d'un vers de Brassens dans une de ses chansons ? Il y a bien du Bach dans les premières œuvres de Haydn et les plus grandes plumes de la littérature ont subi bien des influences inconscientes... Vas-y Pierrot !* »

Est-ce ainsi que les auteurs vivent ? En tout cas, c'est bien ainsi qu'ils survivent !

Daniel Ancelet

(1) Cf *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, Lionel Ray, décembre 1987.

(2) Cf *le Cerf-Volant* n°210, 1er trimestre 2008 « Un Apollinaire dans l'assurance. »

(3) *Soixante-dix ans d'adolescence*, Editions Stock, 1971.

(4) *Une histoire de la littérature française*, Editions Grasset, 1970.

(5) *Écrivains de France, XX^e siècle*, Editions Valmonde- Trédaniel, 1997.

(6) *Tout sur tout*, Editions France Loisirs, 1986.

(7) *Le Figaro* du mardi 7 avril 2009.

(8) *Valeurs Actuelles* du 23 avril 2009.



Les huissiers vous donnent des clés



Venezia & Associés réunit trois Offices d’Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

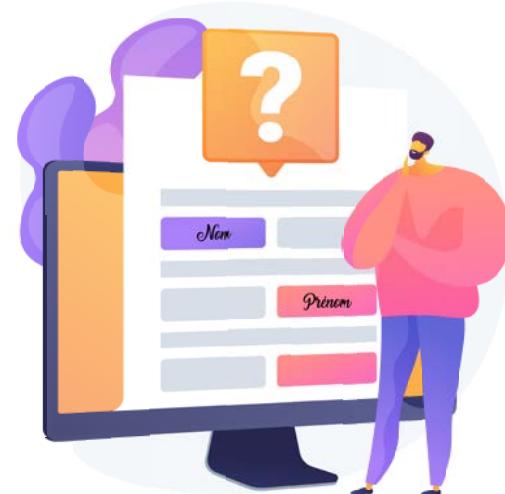
Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d’écoute et de dialogue.

PATRONYME ET NOM DE FAMILLE EN DROIT FRANÇAIS

Le terme patronyme, issu du grec signifiant « nom du père », désignait traditionnellement en droit français l’obligation pour un individu de porter le nom paternel. Avant les réformes contemporaines, la notion de nom de famille n’existait pas juridiquement : seul le patronyme, inscrit dans l’acte de naissance, avait valeur officielle. Cette règle, consacrée notamment par la loi du 6 fructidor an II (23 août 1794), visait à interdire surnoms, diminutifs et déformations, dans un contexte où la transmission du nom et la généalogie étaient essentielles.

Une première évolution intervient avec la loi du 23 décembre 1985, qui permet à toute personne majeure d’accorder à son patronyme le nom de sa mère à titre de nom d’usage. Les parents peuvent également demander cet ajout pour un enfant mineur. Par ailleurs, la femme mariée peut utiliser le nom de son mari comme nom d’usage, notamment sur ses documents d’identité.



La réforme majeure survient avec la loi n° 2002 304 du 4 mars 2002, qui abandonne officiellement la notion de patronyme au profit de celle de nom de famille. Cette loi introduit la liberté de choix du nom transmis à l’enfant : nom du père, nom de la mère, ou double nom dans l’ordre choisi. Ce choix doit être exprimé lors de la déclaration de naissance ou lors de l’établissement d’une nouvelle filiation. À défaut de déclaration conjointe, le nom du père est attribué par défaut, ce qui explique la persistance du terme patronyme dans le langage courant.

Dans la pratique, la majorité des parents ne formulent pas de choix explicite, si bien que la plupart des individus continuent de porter le nom paternel. Cela entretient l’usage courant du mot patronyme comme synonyme de nom de famille, même si juridiquement la distinction a disparu.

Les huissiers vous donnent des clés

Enfin, malgré le principe d'immutabilité du nom, la loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 permet un changement de nom pour motif légitime (nom ridicule, péjoratif, extinction d'un nom, etc.). La décision du ministre de la Justice est alors mentionnée en marge des actes d'état civil de l'intéressé et, le cas échéant, de son conjoint, partenaire de PACS ou enfants, conformément à l'article 61-4 du Code civil.

QUEL RÉGIME JURIDIQUE POUR LE NOM ?

Pour les époux :

- Nom de naissance (ou patronyme) : Chaque époux conserve son nom de naissance. Le mariage n'entraîne pas de changement automatique de nom.
- Nom d'usage : L'article 225-1 du Code civil permet à chacun des époux d'user du nom de l'autre, seul ou accolé à son propre nom, comme nom d'usage.
- Caractère facultatif : Ce n'est pas une obligation, mais une faculté. Le nom marital n'a pas d'effet sur l'état civil officiel.

Pour les enfants de parents mariés :

- Choix du nom à la naissance (article 311-21 du Code civil) : • Nom du père, • Nom de la mère, • Ou les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents (un seul nom par parent).
- Principe d'unité : Si plusieurs enfants naissent du même couple, ils doivent porter le même nom choisi pour le premier enfant.

Pour les enfants de parents non mariés :

- Même régime juridique que pour les enfants de parents mariés : Le choix du nom est identique (père, mère ou les deux).
- Cas particulier de filiation établie successivement : • Si la filiation n'est établie qu'à l'égard d'un seul

parent au moment de la déclaration de naissance, l'enfant prend le nom de ce parent.

- Si la filiation est établie ultérieurement à l'égard du second parent, un changement de nom peut être demandé (déclaration conjointe devant l'officier d'état civil).

En cas de divorce :

- Principe : Chaque époux reprend son nom de naissance. Le droit d'usage du nom marital cesse avec le divorce.
- Exceptions : L'époux peut conserver l'usage du nom de l'autre avec son accord.

Le juge peut autoriser le maintien du nom marital si un intérêt particulier le justifie (par exemple, pour l'éducation des enfants ou la reconnaissance professionnelle).

- Enfants : Le divorce n'a pas d'effet sur le nom des enfants. Leur patronyme reste celui choisi à la naissance. La séparation ne permet pas de modifier le nom des enfants, sauf procédure spécifique de changement de nom (rare et encadrée).

Points clés à retenir

- Époux : Nom de naissance conservé, nom marital possible comme usage.
- Enfants de parents mariés ou non mariés : Choix libre entre père, mère ou les deux, mais unité entre frères et sœurs.
- Divorce : Retour au nom de naissance, sauf autorisation spéciale. Les enfants gardent leur nom inchangé.

LE CHOIX DU PRÉNOM : UNE LIBERTÉ ENCADRÉE

En France le choix du prénom est encadré par la loi : les parents sont libres mais l'officier d'état civil peut refuser un prénom jugé contraire à l'intérêt de l'enfant ou aux droits des tiers.



Les huissiers vous donnent des clés

Règles juridiques pour le choix du prénom :

Liberté des parents

- Principe : Les prénoms sont choisis par les père et mère (article 57 du Code civil).
- Nombre : Les parents peuvent donner un ou plusieurs prénoms.
- Mention : Les prénoms sont inscrits dans l'acte de naissance par l'officier d'état civil

Contrôle de l'officier d'état civil

- L'officier d'état civil ne peut pas refuser directement un prénom.
- Mais s'il estime que le prénom est contraire à l'intérêt de l'enfant (ex. ridicule, péjoratif, trop fantaisiste) ou qu'il porte atteinte aux droits d'un tiers (par ex. prénom identique à un nom de famille célèbre), il doit alerter le procureur de la République.
- Le procureur saisit ensuite le juge aux affaires familiales, qui peut ordonner la suppression ou la modification du prénom.

Cas particuliers

- Accouchement sous X : La mère peut choisir des prénoms. Si elle n'en choisit pas, l'officier d'état civil en attribue trois, dont le dernier sert de nom de famille provisoire.
- Adoption : L'enfant adopté peut recevoir de nouveaux prénoms, choisis par les parents adoptifs.
- Changement de prénom : Possible sur demande motivée auprès du maire ou du procureur (par ex. prénom difficile à porter, usage constant d'un autre prénom).

Exemples de refus

- Prénoms jugés ridicules ou dégradants : « Nutella », « Fraise », « Titeuf » ont été refusés par les tribunaux.
- Prénoms trop fantaisistes ou pouvant nuire à l'intégration sociale de l'enfant.

✓ Prénoms acceptés

- Prénoms originaux mais non préjudiciables : Les juges acceptent souvent des prénoms rares ou issus de cultures étrangères, tant qu'ils ne portent pas atteinte à l'intérêt de l'enfant.

- Exemple : des prénoms comme D'Artagnan ou Manhattan ont été validés, car jugés atypiques mais pas ridicules.

✗ Prénoms refusés

- Prénoms alimentaires ou marques : Nutella, Fraise, ont été refusés car risquaient de susciter moqueries.
- Prénoms issus de personnages de fiction : Titeuf (Tribunal de grande instance de Valenciennes, 2015) a été refusé car associé à un personnage de bande dessinée humoristique.
- Prénoms jugés dégradants ou ridicules : MJ (pour Michael Jackson) a été refusé car trop connoté. Mini-Cooper a été refusé car assimilé à une marque automobile.

⚖ Procédure en cas de litige

1. L'officier d'état civil alerte le procureur de la République.
2. Le procureur saisit le juge aux affaires familiales.
3. Le juge peut ordonner la suppression ou la modification du prénom.
4. Les parents peuvent proposer un autre prénom, ou le juge en attribue un.

✓ Points clés à retenir

- Les parents ont une large liberté depuis la loi du 8 janvier 1993.
- Le prénom doit respecter l'intérêt de l'enfant et ne pas porter atteinte aux droits des tiers.
- En cas de litige, c'est le juge aux affaires familiales qui tranche.

Fabiienne Laval

Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36



CENTRE VAL-DE-LOIRE



Assemblée générale à Vierzon le 26 septembre 2025

Au matin du 26 septembre 2025 la joie était intense a l'idée de retrouver les jeunes et plus anciens agents de notre région. Merci pour l'invitation de Mr Ghislain HERVAS, Président de la région.

Il était important pour nous de découvrir les nouvelles technologies utilisées de nos jours dans les agences.

L'Intelligence Artificielle est arrivée modernisant l'accueil des clients ainsi que la présentation des documents tout en gardant l'œil sur les bonnes pratiques.

Nous prenons date de la prochaine AG des Actifs début mars 2025 avec les 4 Régions OUEST.

JF. BARBOUX Agent Pêcheur



Agnès LEDUC accompagnée de JF BARBOUX à l'Assemblée Générale AGEA ACTIFS Centre Val de Loire.

NORD-PAS DE CALAIS



Journée Détente du jeudi 16 octobre 2025

Nous étions une trentaine, adhérents et conjoints, à nous retrouver au matin à l'entrée du château d'Olhain pour une journée agréable de détente.

Cette journée a débuté par la visite guidée du château. Il est conservé en ses plans d'origine avec sa basse-cour. Olhain, en Artois, nous vient du lointain Moyen Age (XII^e et XV^e siècles) comme un authentique exemple de château fort des plaines de l'Europe du Nord. En bénéficiant des commentaires de notre guide, nous avons pu profiter de la promenade le long des douves avant de visiter le corps de ferme qui entoure la basse-cour. Deux ponts enjambent les douves, un pour l'accès à la basse-cour et un pont qui relie la basse-cour au château. Nous avons ensuite visité, dans la



partie château, la chapelle du XIX^e siècle, la salle des gardes, les caves voutées, le four à pain.

Le château d'Olhain est inscrit à l'ISMH (Inventaire



La vie des régions

Supplémentaire des Monuments Historiques) depuis 1989.

Après cette très intéressante visite, nous n'avions que la route à traverser pour nous rendre à l'Auberge du Donjon où un agréable repas nous attendait. Notre Président, Michel Gondy, en a profité pour nous adresser la parole et remercier Luc Gobé, l'organisateur de cette journée bien conviviale.

Dans l'après-midi, nous nous sommes rendus à Bruay-la-Buissière pour la visite de la cité des Electriciens. Elle a été construite par la compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861 pour loger les familles de mineurs travaillant à la fosse numéro 1. Il s'agit de la plus ancienne cité minière subsistant dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Elle témoigne de la progressive évolution de l'habitat ouvrier au XIXe siècle. Elle est un exemple exceptionnel de l'architecture des premiers corons.

Après avoir écouté notre guide sur l'environnement, l'historique et l'évolution de l'habitat minier, nous avons pu pénétrer au cœur d'un habitat minier réhabilité. Nous avons pu nous rendre compte des modes et des conditions de vie de leurs occupants. Nous avons aussi découvert les œuvres

de quelques artistes qui y sont accueillis et peuvent ainsi s'exprimer à partir de leur art.

De Bruay, nous sommes partis à Béthune, ville de l'entreprise Testut, pour le musée du Pesage. Né en 2019, ce musée met en lumière le savoir-faire béthunois en matière de pesage. Il retrace l'histoire du pesage de l'antiquité à nos jours à travers une exposition de balances et bascules pour peser du microgramme à la tonne, du pèse bébé au pèse boxeur, du pèse tonneau au pont bascule. On y découvre également une superbe collection d'instruments de mesures. Un espace est aussi dédié aux anciens salariés de l'entreprise Testut avec l'histoire de l'entreprise.

L'association « Les amis du pesage », qui a été créée en 1994 peut maintenant stocker cette collection et la présenter au public dans un local mis à disposition par la ville de Béthune.

Nous avons quitté Béthune contents d'avoir passé ensemble cette journée alliant convivialité et culture régionale.

Le secrétaire de l'amicale AGEA Séniors Nord- Pas de Calais.

Albert Charlemagne



TERRES DU SUD



Voyage en Tunisie à Hammamet du 5 au 12 octobre 2025

Nous étions douze à avoir participé au voyage organisé par le COS Méditerranée à Hammamet en Tunisie.

Notre objectif était que chaque participant trouve sur place une ou plusieurs activités à son goût.

Certains ont pu jouer sur un des deux golfs d'Hammamet, le Citrus golf club ou le golf Yasmin, d'autres ont pu profiter du centre de thalassothérapie situé à l'intérieur de l'hôtel tout en profitant des nombreuses excursions proposées par l'hôtel, sortie en QUAD, visite de Tunis, de Kairouan avec sa célèbre Mosquée d'Oqba et Sidi

Bou Said, excursion de deux jours dans le Sahara avec visite du Colisée El Jem, le village troglodyte de Matmata ainsi que le lever de soleil sur le lac salé de Chott el-jerid en 4 X 4, sans oublier le coucher de soleil à Douz que certains ont observé à dos de dromadaire, d'autres en calèche.

L'hôtel ainsi que la restauration avec la formule all inclusive a convenu à tous, le rapport qualité/prix a été apprécié, nous vous rappelons que le prix avec le voyage était de 525 euros par personne en chambre double.



Congrès du 3 Octobre 2025 au Set Club d'Aix en Provence

Nous avons, cette année encore, été invité au congrès de AGEA Méditerranée par le Président Alain Pageot, congrès qui se tenait à AIX en Provence au Set Club, où nous disposions d'un stand afin d'informer les 80 adhérents actifs présents des activités de notre amicale agéa senior Terres du sud.

Je suis intervenu au cours du congrès afin de présenter agéa senior et plus particulièrement agéa senior Terres du sud.

Nous avons eu l'intervention de Michel PICON Président de l'U2P, organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, et de Pascal Chapelon président national de AGEA qui a relaté les nombreuses actions en cours afin de défendre la profession d'agent général.

Une table ronde avec Pascal Chapelon et plusieurs agents a débattu sur les sujets au cœur des préoccupations des agents généraux.

L'après-midi a été consacré à une conférence de Michèle Pappalardo, Présidente du Comité du label ISR.

Quant à nous, nous avons pu réaliser sur notre stand deux adhésions à deux agents, un homme et une femme, qui vont prendre leur retraite au 31-12 2025, et pris plusieurs contacts avec des agents proches de la retraite.

Visite du Fort de Brégançon

Nous avons organisé, agéa senior Terres du Sud et MAG 3 Séniors PACA, la visite du fort de Brégançon dans le Var, une des résidences de la République au même titre que l'Elysée et le Pavillon de la lanterne.

Nous étions 16 participants à nous retrouver à 9h, le jeudi 27 novembre, devant les grilles du fort où nous attendait notre guide.

Situé sur la commune de Bormes les mimosas, le fort de Brégançon se dresse sur un piton rocheux d'une trentaine de mètres d'altitude. Site stratégique, il permet de surveiller les rades d'Hyères et de Toulon.

Résidence seigneuriale fortifiée au Moyen Âge, il devient, en 1968, la résidence officielle des Présidents de la République sur proposition du Général de Gaulle. Depuis, tous les chefs d'état de la Ve république y ont séjourné.

Après avoir échangé nos cartes d'identité contre un badge auprès de la gendarmerie (nous avions dû communiquer la liste des participants à l'Elysée une semaine avant la visite), nous avons pu visiter le

parc et une partie des appartements présidentiels sauf la cuisine et la chambre.

Nous avons également visité à l'étage le bureau présidentiel sans pouvoir prendre de photos.

La photo du groupe a été prise sur la Calade face aux appartements.

Nous avons pu également voir la fameuse piscine, plutôt un grand bassin hors sol, qui aurait été installé à la demande des pompiers qui ne disposaient pas au fort de point d'eau en cas d'incendie, l'eau de mer utilisée endommageant leur tuyaux...

Les présidents de la Ve République et le fort :

Le général De Gaulle ne passe qu'une nuit à cause d'un lit trop petit au fort de Brégançon au moment de la commémoration du débarquement de Provence le 25 août 1964. Sans avoir beaucoup apprécié le fort, il lui donne le statut de résidence présidentielle en 1968.

La vie des régions

Affectionnant le site, Georges Pompidou ouvre les portes du fort aux médias. Il fait de Brégançon la résidence des présidents de la Ve République, il y fait venir des artistes et des designers comme Pierre Paulin pour revoir l'ameublement.

Valérie Giscard d'Estaing apprécie le fort de Brégançon et instaure une continuité avec ses prédécesseurs en y séjournant de nombreuses fois. Il y donne l'image d'un président jeune et y vient en famille.

A l'inverse, François Mitterrand n'aime pas particulièrement le fort. Toutefois, à partir de 1986, il y réside pour des réunions de travail. Il y a reçu le chancelier allemand Helmut Kohl.

Jacques Chirac apprécie également le fort car il est attaché au Var où il vécut enfant. Sa femme Bernadette s'attache également à la région et devient la présidente du corso fleuri de Bormes les Mimosas.

Nicolas Sarkozy passe du temps au fort et y reçoit notamment Condoleezza Rice spécialisée de la

Russie soviétique en Août 2008.

François Hollande n'éprouve pas d'attachement particulier pour le fort, c'est pourquoi il désactive la résidence présidentielle et ouvre le site au public en confiant sa gestion au centre des Monuments nationaux.

Tout en laissant le fort accessible aux français, Emmanuel Macron choisit de le réactiver lors de séjours estivaux et d'y organiser des réunions de travail, à l'instar de celle de la première ministre britannique Theresa May et de celle du président Vladimir Poutine en Août 2019 ou encore de celle de la chancelière Angela Merkel à l'été 2020.

Après cette visite de 3h, nous nous sommes retrouvés à l'hôtel restaurant le relais du Baou, où certains avaient passé la nuit précédente, pour un déjeuner très convivial, Sylvain Motte n'ayant pu participer à la visite du fort nous a rejoint.

Très belle visite instructive qui nous a tous passionné.

Yves Richard



ALSACE



Sortie sous les étoiles
du 5 novembre 2025

Un voyage aux confins de notre galaxie !

Une quarantaine de participants ont vécu avec enthousiasme une belle journée d'évasion, autour d'un programme scientifique, dans le nouveau Planétarium situé au cœur de l'Université de Strasbourg.



A la différence d'un cinéma, un dôme écran hémisphérique de 15 m de diamètre au plafond, nous a offert une projection à 360 degrés avec un simulateur astronomique qui recrée l'univers, un exploit de modernité technologique. Le nez en l'air, nous avons découvert le ciel étoilé et des images fascinantes du cosmos, un univers en perpétuel mouvement.

Moments de retrouvailles dans une belle ambiance conviviale qui a fait plaisir à tous.

Christine Weibel



CHAMPAGNE ARDENNES



Assemblée générale du 16 octobre 2025 au cellier Saint Pierre à Troyes

Le Président Claude Paradis accueille les 29 participants et notre invité :

Pierre Epineuse, ayant occupé durant de nombreuses années des fonctions à responsabilités au sein d'Agea.

Laurent Faregna, Agent Allianz, qui était invité est retenu par d'autres obligations à Bruxelles et s'est excusé de son absence.

Après vérification des pouvoirs et des présents : 29, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h45.

Une minute de silence est faite en mémoire de nos disparus :

Notamment notre confrère Jean Claude Adeline, ancien membre du CA d'AAGARCA.

Le Président précise que la journée touristique de Mai a due être ajournée en raison du grand succès du musée du vitrail et par conséquent du manque de guides durant cette période ; cette sortie a donc été programmée lors de l'après midi de notre Assemblée Générale.

Le Président expose son rapport moral :

Etat des adhésions :

84 adhérents en 2025, soit une légère baisse par rapport à 2024, dont 77 cotisants, hors B.U.A. Il y a nécessité impérieuse de contacter les nouveaux par le biais des stages concernant la retraite suivis par les actifs. Il y a également une baisse de motivation, les conjoints (es) survivants n'adhèrent plus et 6 d'entre eux sont décédés dans le cours de l'année.



Remplacement du bureau :

Le Président Claude Paradis indique sa volonté de céder sa place après 10 ans d'exercice, en janvier 2026.

Rapport d'activité :

Deux Conseils d'administration se sont tenus cette année à Lachaussée sur marne, en mars et en septembre.

Rapport financier :

Le trésorier Jean Louis Vallée fait lecture des comptes, il s'en dégage un résultat positif de 1506,00 €. Le montant de la trésorerie s'établit à 10 442,85 €. Après vote de l'Assemblée les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Claude Paradis donne ensuite la parole à Pierre Epineuse.

Marie Ange Roger



OCCITANIE



Assemblée générale du 26 septembre 2025 au restaurant Le Fort à Montauban

Après l'Ariège où a eu lieu notre Assemblée Générale en 2024, c'est MONTAUBAN qui nous accueille en 2025. Merci à Alain LARTIGUE, ex agent dans cette ville, pour l'avoir organisée.

Accueil au restaurant LE FORT et café croissant. Nos conjoints partent visiter le centre historique de MONTAUBAN avec un guide indigène, érudit et bien original.

Il explique, entre autre, d'où vient l'expression « faire les 400 coups ». En 1621, sous le règne de Louis XIII, la ville étant protestante, notre roi y mets le siège. Pour terroriser la population, il ordonne 400 coups de canon. Certains monuments portent encore actuellement la trace des boulets...

Pendant ce temps a lieu notre Assemblée Générale. Après les classiques rapports, moral, financier et d'activité, Jean Pierre CHATELLIER, notre président intervient pour rappeler les rôles de notre structure : Représentation et Défense de nos intérêts, Synergie avec les actifs, Convivialité, Solidarité et Information.



La vie des régions

Bruno QUENTIN intervient ensuite sur PRAGA CAVAMAC. Alain BORDERIE clôture cette réunion en faisant le compte rendu du congrès des actifs qui vient d'avoir lieu à NARBONNE.

A l'heure de l'apéritif, nous sommes rejoints par nos conjoints. Le déjeuner est servi dans les lieux. Rien à redire tout était parfait.

Après-midi, après une petite marche digestive, nous avons visité le Musée INGRES. Encore un indigène de MONTAUBAN bien connu pour son violon.

Le cadre fraîchement rénové de ce musée est absolument superbe. Nos guides nous ont expliqué les plus intéressantes des œuvres exposées. De INGRES bien évidemment mais aussi d'un autre artiste local le sculpteur BOURDELLE à qui l'on doit le fameux HERAKLES.

Si vous ne connaissez pas ce musée, sa visite est hautement recommandée.



Denis Castagnet

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Assemblée générale du 29 octobre 2025
à l'auberge du château de Vaité de Champlive
dans le Haut Doubs

Nous sommes 34 présents, porteurs de 62 pouvoirs.

Pascal Robin, président-adjoint d'agéa séniors et Nicolas Lazzerini, président régional d'AGEA sont nos deux invités du jour.

Finalement, Dominique Galland, confronté actuellement à des problèmes de santé, a pu faire le déplacement afin de présider notre assemblée générale. Après son mot de bienvenu, il ouvre la séance par une minute de silence en mémoire de



La vie des régions

nos confrères disparus durant l'année écoulée. Puis, avant l'énoncé de l'ordre du jour et de son rapport moral, il demande à Gérard Colin, secrétaire, de relire le compte-rendu de l'assemblée générale de 2024.



Synthèse du rapport moral du président :

Dominique évoque tout d'abord le contexte national, plutôt morose et consternant, bien que marqué par deux événements phares qu'ont été la réouverture de Notre-Dame et les Jeux Olympiques, vitrines mondiales de ce qu'est le savoir-faire à la française. Quant au reste, il y de quoi être affligé et desespéré par la situation politico-économique, en décalage complet avec les réalités et les enjeux du monde qui nous entoure.

Puis, il en vient à l'activité de notre amicale. Ce fut tout d'abord la réunion de notre conseil d'administration à Corpeau (21190) le 22 janvier dernier, lors de laquelle nous avons adopté la charte graphique d'AGEA Sénior, et opté pour confier à cette dernière les appels de cotisation, lesquels seraient dorénavant regroupés. Certes cela implique la double appartenance aux amicales de région et de compagnies. Toutefois, cette évolution devient plus que jamais nécessaire, si nous voulons une visibilité accrue, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics. Par ailleurs, c'est une tâche lourde et contraignante pour notre trésorier, qu'il nous faudra d'ailleurs bientôt remplacer. A ce propos, Dominique remercie et félicite chaleureusement Henri Comte, qui a accompli un énorme travail, tant pour le compte de notre amicale de région que

pour celle d'AGAREGAN, avec l'envoi du bulletin de convergence à chacun des adhérents. Il remercie également nos confrères de la Nièvre, Robert Lana et Jean-Claude Fournier pour l'organisation sans faille de notre sympathique sortie printanière dans le Sancerrois. Il en profite, pour inviter nos confrères de Franche-Comté à nous proposer une sortie pour l'année prochaine. Enfin il remercie également Michel Zimmer, non seulement pour la bonne organisation de la journée, mais aussi pour l'avoir remplacé au pied levé à la récente AG de notre fédération à Paris.

Puis Henri Comte, notre trésorier, nous présente son rapport financier et son budget prévisionnel pour lequel il optent le quitus de l'assemblée présente et représentée, ainsi que l'approbation du contrôleur aux comptes, Yves Comte. Puis, il nous fait le point des effectifs, plutôt stables avec 169 cotisations encaissées et 10 impayées. Par ailleurs, après vote à main levée, Jacky Berland est réélu à la fonction de trésorier-adjoint, Christian Aubry à celle d'administrateur et enfin, Henri Comte accepte, faute de candidat, d'être reconduit pour un an à celle de trésorier.

Dans son intervention, Pascal Robin nous présente une synthèse des informations et décisions prises lors de la récente assemblée générale de notre fédération, laquelle est relatée dans le dernier numéro d'AGEA Sénior. Quant à Nicolas Lazzerini, il nous fait part du ressenti des actifs. Il nous parle d'APESA qui est une nouvelle structure, mise en place selon le souhait de Pascal Chapelon, président d'AGEA, et avec le concours de PRAGA, pour venir en aide aux agents en difficulté, souvent bien seuls face aux exigences des compagnies mandantes. Enfin, il nous dit être favorable et à l'écoute pour favoriser l'échange d'informations concernant les futurs agents retraités de la région.

Gérard Colin, Secrétaire

PICARDIE



Journée touristique dans l'Oise



Les Agents retraités de Picardie et leurs conjoints ont apprécié la journée touristique organisée par l'APAGAR en octobre dernier.

Avant de partir à la découverte du Château de Montataire, situé près de Chantilly dans le sud de l'Oise, ses propriétaires François Xavier et Marie-Astrid nous ont accueillis autour d'un petit déjeuner copieux et fort sympathique.

Nous sommes invités ensuite à faire un retour en arrière sur les pas des Seigneurs.

Le Château de Montataire, demeure du Baron de Condé jusqu'en 1886, fut édifié du XI^e siècle par Hugues de Clermont après donation royale du Roi Robert le Pieux (fils de Hugues Capet).

A partir du XV^e siècle, l'illustre famille des Madaillan de Lesparre, venue de Gascogne, procéda à une grande restauration du domaine pendant près de trois siècles (1466-1756) avec l'édification des Écuries, de la Chapelle ou encore de la Salle d'Armes. Henri IV, Roi de France et de Navarre, viendra souvent rendre visite au Château à son fidèle Jean de Madaillan et séjournera dans la «Chambre du Roy» qui lui a été consacrée. Odet de Coligny, évêque de Beauvais, demeurera quant à lui dans la «Chambre du Cardinal» qui lui était réservée.

Après la visite des pièces du Château magnifiquement remeublées par les actuels



La vie des régions

propriétaires, nous visitons les extérieurs dont la Chapelle et la Collégiale.

François Xavier nous invite à rejoindre la prestigieuse salle d'armes et les tables magnifiquement dressées pour le service du succulent déjeuner qui nous est servi, déjeuner préparé spécialement pour nous par la famille.

En après-midi, nous avions programmé la visite de La Maison de la Pierre du Sud de l'Oise, à Saint-Maximin.

Le guide du site nous emmène dans la carrière souterraine et nous raconte l'histoire des tailleurs de pierres, leur vie à 15 mètres sous terre et les étapes techniques de leur dur labeur.

Nous sommes étonnés et ravis d'apprendre que les pierres de Saint-Maximin et des alentours immédiats ont servi à la construction des châteaux, églises et maisons de l'Oise mais aussi de l'Opéra Garnier, du Pont Neuf, des immeubles Haussmanniens ou encore des Invalides.

Récemment encore, la Pierre du sud de l'Oise a servi à la restauration de la Cathédrale Notre-Dame.



Chacun des participants a remercié Jean-Louis Alonso, organisateur de cette belle journée, en souhaitant déjà la programmation d'une toute prochaine sortie APAGAR.

Georges Belat



La vie des régions

NORMANDIE



Assemblée générale du 30 septembre 2025 au restaurant La Glycine à Benouville (14)

Ouverture de l'Assemblée générale

La Présidente, Mireille Gruyer, ouvre l'Assemblée générale d'agéa sénior Normandie qui se tient le mardi 30 septembre 2025 au restaurant La Glycine à Bénouville. Elle constate que l'Assemblée réunit 39 adhérents présents, 40 pouvoirs et 4 excusés. Cette participation importante témoigne de l'intérêt constant porté par les adhérents à la vie et aux actions de l'amicale régionale.

La Présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et remercie très sincèrement les personnalités qui ont répondu favorablement à l'invitation et honorent de leur présence cette Assemblée générale. Elle cite notamment Monsieur Jean-Pierre Chatellier, président d'AGEA SENIOR, Monsieur Jean-Bernard Nobiron, président de MAG3 SENIORS, ainsi que Monsieur Gilles Lechevalier, président d'AGEA NORMANDIE.

Elle exprime ensuite sa profonde gratitude envers les adhérents fidèles, présents parfois depuis de très nombreuses années aux assemblées générales, et souligne que leur constance et leur engagement constituent un pilier essentiel du bon fonctionnement de l'association. Elle adresse également une pensée attentive aux personnes

souffrantes ou empêchées qui n'ont pas pu se déplacer.

Mireille Gruyer souhaite ensuite la bienvenue à Monsieur Michel Onnée, nouveau retraité rejoignant l'amicale. Elle lui adresse ses vœux les plus cordiaux et rappelle l'importance du renouvellement des adhérents pour assurer la continuité de la vie associative.

Elle remercie par ailleurs Monsieur Philippe Vézier d'avoir accepté de se porter candidat afin d'assurer sa succession à la présidence. Elle précise que cette étape représente pour elle un moment important, chargé d'émotion, tout en indiquant qu'elle restera engagée aux côtés de l'amicale en tant que présidente de région de MAG3 SENIORS.

L'amicale étant également un lieu de convivialité et de partage, Madame la Présidente invite l'Assemblée à applaudir chaleureusement Monsieur et Madame Lecoeuche, qui célèbrent cette année leurs soixante années de mariage. Avant l'ouverture officielle des travaux, une minute de silence est observée à la mémoire des amis et des proches disparus au cours de l'année écoulée.

Bilan financier

La Présidente donne ensuite la parole à Monsieur Hugues Lescure, trésorier de l'association, afin qu'il présente le bilan financier d'agéa sénior Normandie arrêté au 19 septembre 2025. Le Trésorier expose



La vie des régions

de manière détaillée la situation financière de l'amicale. Il indique que les comptes font apparaître un solde créditeur de 2 718,85 euros, résultat d'une gestion rigoureuse et prudente des ressources de l'association.

Il précise que cette situation financière saine permet à l'amicale de faire face à ses engagements et de poursuivre ses actions dans de bonnes conditions, tout en conservant une vigilance constante sur les dépenses.

Après présentation des différents postes et échanges avec l'Assemblée, les comptes sont soumis au vote. L'Assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

Hugues Lescure indique également que l'effectif total de l'amicale s'élève à 156 adhérents, dont 134 sont à jour de leur cotisation. Il souligne l'importance du suivi des adhésions et des cotisations pour préserver l'équilibre financier et la dynamique associative.

Action sociale

La parole est ensuite donnée à Jean-Marie Martin, délégué à l'Action sociale, qui présente un compte rendu détaillé de la situation de l'action sociale depuis la dernière Assemblée générale.

Il indique que quinze dossiers d'aides après décès, incluant la SAGAM, ont été traités au cours de la période écoulée, ainsi que dix dossiers d'aides administratives. Ces chiffres traduisent l'activité soutenue de l'action sociale et la diversité des situations accompagnées.

Jean-Marie Martin rappelle que l'action sociale constitue un axe essentiel de l'amicale et qu'elle vise à soutenir concrètement les adhérents et leurs familles confrontés à des difficultés administratives, financières ou personnelles.

Il insiste longuement sur l'importance de la plaquette « Informations et transmissions pour les proches », disponible en téléchargement sur le site d'agéa senior. Ce document, lorsqu'il est correctement renseigné et régulièrement mis à jour, facilite grandement les démarches lors d'une succession ou lorsque le titulaire de la pension ne peut plus gérer lui-même ses intérêts.

Il rappelle plusieurs informations pratiques et points de vigilance concernant notamment le suivi des remboursements de soins auprès de PRAGA



et d'AMELI, les demandes de carte de tiers payant, les problématiques liées aux clauses bénéficiaires pour les coassurés non souscripteurs, ainsi que les conditions de maintien de la couverture santé des ayants droit.

Sont également évoqués le maintien de la couverture d'un concubin après le décès du titulaire, les délais applicables pour la souscription à PRAGA lors de la cessation d'activité, ainsi que l'augmentation de certaines primes de contrats d'assurance anciens, liée notamment à la sinistralité et aux zones géographiques.

Jean-Marie Martin rappelle enfin l'existence des aides accordées par les commissions sociales de la CAVAMAC et de PRAGA. Ces aides sont attribuées après constitution d'un dossier et sous conditions de ressources, et constituent un soutien précieux pour les adhérents concernés.

Informations PRAGA

Un point spécifique est ensuite consacré aux dispositifs PRAGA. Jean-Marie Martin présente les évolutions récentes et rappelle les principes généraux des contrats proposés.

Il présente plus particulièrement le nouveau contrat PRAGA SENIOR, destiné aux nouveaux retraités. Ce contrat offre des garanties identiques à PRAGA 100, sans questionnaire médical ni délai d'attente, avec une tarification évolutive en fonction de l'âge du souscripteur.

Il est précisé que, depuis le 1er janvier 2024, 470 adhésions ont été réalisées, dont 192 anciens adhérents ayant opté pour cette nouvelle formule. Les conditions de souscription aux options 200 et 300, ainsi que les limites d'âge applicables, sont rappelées.

La vie des régions

Il est également souligné l'importance de préserver, dans l'évolution de ces dispositifs, la solidarité intergénérationnelle entre les assurés actifs et retraités.

Élection du président et composition du bureau

Mireille Gruyer remercie Jean-Marie Martin pour la qualité et la clarté de sa présentation, puis invite l'Assemblée générale à procéder à l'élection du nouveau président d'agéa sénior Normandie.

Après avoir remercié chaleureusement Madame Mireille Gruyer pour ses huit années de présidence et ses vingt-trois années de secrétariat, l'Assemblée générale élit Monsieur Philippe Vézier président à l'unanimité.

En conséquence, le siège social de l'association est fixé chez Monsieur Philippe Vézier, à Équemauville. La composition du bureau est adoptée comme suit : Philippe Vézier, président ; Mireille Gruyer, secrétaire ; Hugues Lescure, trésorier ; Jean-Marie Martin, responsable de l'Action sociale.

Monsieur Philippe Vézier remercie l'Assemblée pour la confiance qui lui est accordée et souligne l'importance de l'engagement bénévole pour assurer la continuité et la pérennité de l'amicale régionale.

Interventions des représentants nationaux et régionaux

Jean-Bernard Nobiron, président de MAG3 SENIORS, prend ensuite la parole. Il évoque la convergence engagée entre les associations et amicales, ainsi

que la mise en place du prélèvement automatique des cotisations afin de simplifier la gestion et de réduire les risques d'impayés.

Il rappelle également le rôle essentiel du délégué social, qui accompagne bénévolement les conjointes dans la constitution des dossiers de pension de réversion, ainsi que l'importance de la double appartenance pour garantir une représentation efficace auprès des institutions.

Jean-Pierre Chatellier, président d'agéa sénior, rappelle pour sa part les missions fondamentales de la fédération, notamment en matière de représentativité auprès des organismes nationaux, de solidarité entre les adhérents et de communication.

Gilles Lechevalier, président d'agéa Normandie, souligne enfin le rôle de l'association auprès des agents actifs, le contexte actuel de la profession, ainsi que les actions de solidarité menées, notamment dans le cadre de l'opération Octobre Rose.

Clôture de l'Assemblée générale

La séance est levée à 13 heures. À l'issue de la réunion, les participants partagent un repas convivial, suivi d'une visite du musée Pegasus Bridge, consacré à l'histoire du débarquement allié de 1944. Cette visite a été unanimement appréciée par les participants.



La vie des Amicales de Compagnies



Réussir Sénior Assemblée Générale à Metz du 9 octobre 2025



L'assemblée générale s'est tenue à Metz dans les locaux prestigieux du FC Metz Football Club.

Les participants ont été accueillis et ont émargé la feuille de présence autour d'un café ou d'un jus de fruit et de quelques viennoiseries.

Les différents rapports ont été présentés à l'assemblée.

Le rapport moral par le président Bernard Brossard a donné lieu comme chaque année à une minute de silence en mémoire de nos disparus.



Le rapport d'activité de l'année 2024 par le secrétaire François Caron.

Le rapport financier de l'année 2024 par le trésorier Michel Maquevice.

Le rapport des contrôleurs aux comptes par Norbert Poignet et Alain Vayssettes.

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été approuvés par les participants présents avec une abstention sur le rapport financier.

Une remarque pertinente a été faite pour que la présentation des comptes soit désormais faite sur 2 années glissantes afin de mieux appréhender l'évolution des comptes financiers.

Après une pause de 15 minutes, il a été procédé au dépouillement du vote pour le renouvellement du bureau national et des bureaux régionaux. Compte tenu des listes présentes celles-ci ont été renouvelées avec des nouveaux membres donc vous trouverez la liste en vous connectant sur le site de réussir senior.

La vie des Amicales de Compagnies



Le nouveau président Jean Luc Schickele a pris la parole pour remercier les votants et leur donner quelques indications sur le programme qu'il entend mener durant son mandat.

La matinée s'est achevée par une présentation rapide des évolutions du site de réussir senior et de la possibilité de rechercher des articles de façon plus aisée.

Une visite rapide fut organisée par le responsable du FC Metz pour faire visiter les locaux des joueurs de football et approcher la pelouse où les joueurs évoluent. Une photo des participants a été prise devant la pelouse.

Après le déjeuner pris tous ensemble dans une salle aménagée pour les membres participants, l'après-midi commença par l'intervention d'un conférencier de la ville de Metz pour nous évoquer l'histoire de cette ville et comprendre un peu mieux son fonctionnement.

Après cette intervention, nous avons accueilli les représentants d'Axa, Thibault Denys de Bonaventure, directeur régional de la région nord-est et son adjoint Alain Guyot, qui nous ont exposé le devenir d'Axa.

Ensuite Romuald Nosse, représentant Réussir, est venu nous fait part du point de vue de notre syndicat des actifs.

L'après-midi se termina avec la dernière intervention faite par Pascal Robin qui nous a exposé les objectifs et les missions d'Agéa senior.

Nous avons clôturé cette journée pour ensuite nous retrouver pour la soirée de gala qui se déroula aussi dans les locaux du FC Metz avec repas, musique et danseurs.

François CARON,
le secrétaire général de Réussir Senior



La vie des Amicales de Compagnies



CONGRES du 12 et 13 mai 2025

Le Congrès de l'amicale des agents retraités d'Allianz « MAG 3 Seniors » avait pour destination DAX le 13 mai 2025. Nous étions 80 présents.

La veille, le 12 mai, avait lieu un conseil d'administration en présence de 14 Présidents de région qui ont fait part de leurs problèmes au niveau de l'adhésion des nouveaux retraités et de la présence des adhérents aux réunions régionales.

Une réunion régionale conjointe avec agéa séniors est la solution pour certaines régions dès lors qu'il y a un temps réservé pour l'amicale MAG 3 Seniors.

Le lendemain avait lieu l'assemblée générale en présence de Virginie RAGOT, Directrice du réseau des Agents Généraux d'Allianz, de Jean-Pierre CHATELIER, Président d'agéa séniors, et d'Isabelle de GRAMAGLIA, déléguée grand Ouest assurances de Personnes Allianz.

Le Président Jean-Bernard NOBIRON après avoir remercié de leur présence les adhérents et les invités au cours de ce congrès a fait part des avancées avec AGEA pour la mise en place du prélèvement automatique, des contacts constructifs avec MAG 3 actifs, et de la mise en place d'une « commission

jeunes retraités » avec notre pêcheur Jacques BERLAND.

Michel ZIMMER a fait état des voyages passés et à venir : les POUILLES et une croisière en ANDALOUSIE.

Mme Virginie RAGOT a présenté les Chiffres ALLIANZ Monde et France, le réseau des Agents et les sujets d'actualités Catastrophes naturelles, Emeutes, Réassurance...

M. Jean-Pierre Chatelier a abordé les sujets d'agéa séniors.

Mme Isabelle de GRAMAGLIA nous a parlé des problèmes des Clauses Bénéficiaires des contrats d'Assurance Vie.

Un sujet qui a soulevé de très nombreuses questions lors du CONGRES.

Suite aux interventions de CFDP et de Vacances Bleues, le Président clôturait le Congrès.

Un rendez-vous était donné le lendemain aux 30 participants extension Congrès avec au programme Béarn-Navarre, le Pays Basque Espagnol puis le Pays Basque et la Mer.

Rendez-vous est donné pour le prochain Congrès à ORLEANS le 05 mai 2026.

Il était proposé une prolongation de séjour Congrès de trois jours.



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale d'avril 2025

Notre amicale a fêté joyeusement ces trente ans lors de notre dernière assemblée générale à Bordeaux sur le bateau Cyrano de Croisieurope et ce le 6 Avril dernier.

Nous étions trente deux venus des quatre coins de la France. Très bon moment passé tous ensemble sur ce bateau où l'amitié et la convivialité était aussi de la fête.

Tout va très bien.... En espérant que cela dure encore longtemps.



NOTRE VOYAGE EN INDE EN NOVEMBRE 2025

Nous étions vingt et un à partir pour l'Inde du Sud., après notre voyage en 2024 en Inde du Nord. Notre guide, nous a tellement vanté la beauté du KERALA que nous avons craqué pour sa découverte. Tous les participants ont découvert deux pays en un.

En effet tout est différent, mais tout aussi beau....

Nos guides ont été extraordinaires et pour ceux qui hésitent, allez-y ...Les indiens nous aiment.

Prochain voyage choisi lors de ce périple, l'Ouest américain en 2026. Super programme...S'il y a des amicales intéressées. Vous pouvez me joindre au 06 16 47 02 56 Bernadette ou Bernard PACAUD 06 81 32 35 15

DES RETRAITES HEUREUX ET COMBLES.



La vie des Amicales de Compagnies



Congrès à Marseille
des 26 et 27 mai 2025

Le 26 mai a été consacré à l'assemblée générale statutaire qui a été suivie d'une intervention du président de la CAVAMAC André MONTOCCHIO et du directeur général Jean-Marie SAUNIER.

Ces interventions riches et particulièrement intéressantes ont suscité de nombreuses questions de la part des confrères présents.

La journée du 27 mai a été consacrée à la découverte du vieux port et de ses environs, du MUCEM, de la reproduction de la grotte CHAUDET plus vraie que nature et de l'incontournable basilique Notre de la Garde.

Jean-Philippe MARTIN
Président Sagamm senior

CARGLASS®

TOUT FAIRE POUR REPARER⁽¹⁾

LE BON REFLEXE : APPELEZ CARGLASS®

01 70 96 46 00^{*}

^{*}Prix d'un appel local

CHEZ CARGLASS®, LA RÉPARATION C'EST...



+ DE SÉRÉNITÉ

Garantie à vie⁽²⁾ et constructeur⁽³⁾
sur toutes les interventions vitrage



+ RAPIDE AVEC OU SANS RDV⁽⁶⁾

3 à 4 fois moins de temps⁽⁴⁾
qu'un remplacement de pare-brise



+ ÉCONOMIQUE

6 à 9 fois moins cher qu'un
remplacement de pare-brise⁽⁵⁾



EN CENTRE OU À DOMICILE

+ de 870 centres d'intervention intégrés
et 390 véhicules 100% électrique⁽⁸⁾



...ET C'EST PLUS ÉCOLOGIQUE



99%

de déchets en moins
par rapport à un
remplacement de
pare-brise



90 000⁽⁷⁾

tonnes de déchets
évités grâce à la
réparation
chez CARGLASS®



80%⁽⁸⁾

d'émissions de
carbone en moins
que de remplacer
un pare-brise

(1) Si l'impact est plus petit qu'une pièce de 2 euros et hors champs de vision du conducteur. (2) Garantie valable pour les véhicules légers sur présentation de la facture ou autre justificatif et conformément à nos conditions générales de vente disponibles ici. (3)

Pour plus d'informations voir sur www.carglass.fr/pourquoi-choisir-carglass/garantie-constructeur. (4) Analyse clients à fin septembre 2023 pour Carglass®. (5) Data S1 2024 Carglass® Segment assurances agréées. (6) Concerner les 390 véhicules ateliers centres Carglass® du parc permanent, hors véhicules des sites partenaires et renforts exceptionnels. (7) Analyse de l'empreinte carbone des produits 2024 des émissions de portée 1 (directes), de portée 2 (indirectes) et de portée 3 (indirectes). La méthodologie de calcul est conforme aux exigences de la norme ISO 1406. (8) Belron carbon Footprint tool Mars 2024. CARGLASS® et son logotype sont des marques déposées de Belron Group.

NOS PEINES :

ALSACE

Bernard KUMPF 67120 MOLSHEIM

AQUITAINE

Georges LARROCHE 33380 BIGANOS
Marie Paule CARRERE 33260 LA TESTE DE BUCH

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Jacques KEBADJIAN 70000 VESOUL

BRETAGNE

Lionel BLANDIN 35200 RENNES

CENTRE

Jean-Louis BONNET 18300 SANCERRE
Guy LATRILLE 45290 BOISMORAND
Michel BEDIOU 36000 CHATEAUROUX
Hervé GIRAUT 36800 THENAY

CHAMPAGNE ARDENNES

René VARLET 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Georges PICARD 51260 ANGLURE

ILE DE FRANCE

Michel ROSSOMME 77120 COULOMMIERS
Louis-Marie ANDRIEUX 93100 MONTREUIL

LIMOUSIN

Pierre GLAUDET 23800 MAISON FEYNE

NORD PAS DE CALAIS

Eric FOULON 59267 PROVILLE

NORMANDIE

Daniel ROUXEL 14710 COLLEVILLE SUR MER
Laurent SEIGNEUR 61110 REMALARD EN PERCHE

OCCITANIE

Reinhilde SANS 65100 LOURDES

PAYS DE LA LOIRE

Gérard SORIN 85200 FONTENAY LE COMTE
Françoise LEMONE 85470 BRETIGNOLLES SUR MER
Joel BERTRAND 44210 PORNIC

RHONE ALPES

Magdeleine DELAIGUE 43200 YSSINGEAUX
Marie-Claire TOUZERY 07430 VERNOSC LES ANNONAY
Jean-Paul POULET 07200 UCEL
Michel PERGET 38110 FAVERGES DE LA TOUR
Lucien MOIRON 42390 VILLARS
Bernard VILLAND 42410 CHAVANAY
François GERMAIN 38300 BOURGOUIN-JALLIEU

Agéa séniior présente ses sincères condoléances aux familles.

Hommage



Maurice Holivier nous a quittés le 5 novembre dernier.

Il était né le 3 mars 1932 à Fronton (Haute Garonne) et avait été nommé en avril 1966 Agent Général à Toulouse de la Compagnie La Nationale, devenue en 1968 le Groupe des Assurances Nationales (GAN). Il fut le créateur du Syndicat des Agents Généraux du Gan (SNAGAN) dont il assuma la Présidence pendant 5 mandats de 1974 à 1989.

Maurice a été Président Régional de l'UNAPL durant 4 mandats. Il s'est vu décerner la Légion d'Honneur au titre du ministère de l'Emploi et de la Formation par le Président Chirac le 4 janvier 2002, remise par Philippe Douste-Blazy, ancien ministre et alors maire de Toulouse. Il fut aussi administrateur du Gan, de Groupama, de la CAF et de l'Urssaf de Haute Garonne. Il a été également Président Adjoint de la FNSAGA, structure précédente d'AGEA.

Par ailleurs, il a été président de l'Union Sportive Villemurienne Rugby de 1965 à 1970, puis secrétaire du Comité Olympique et Sportif Régional jusqu'en 1974 et dirigeant du Stade Toulousain Rugby depuis 1974. Il lui a été attribué, à ce titre, la médaille de Chevalier dans l'ordre du mérite en 1998. Enfin, Maurice était membre de l'Académie de Languedoc, et de la Commanderie des Maîtres Vignerons de Fronton.

Personnalité remarquable, d'un engagement sans concession pour la défense de la profession, Maurice participait encore à l'AG d'agea senior à Montauban le 26 septembre dernier.

Agea senior présente à son épouse et sa famille ses très sincères condoléances.

André COMBIER



La Maison M. CHAPOUTIER produit des vins d'exception, alliant tradition et innovation, dans le plus grand respect des équilibres naturels, des Terroirs et des pratiques biodynamiques. Elle élabore des vins d'exception allant des accessibles Côtes-du-Rhône aux légendaires Hermitage, mais aussi issus de ses domaines en Alsace, dans le Roussillon, au Portugal, en Espagne et même en Australie.

Nous avons le plaisir de vous proposer une seconde offre, allant jusqu'à -30% de remise sur le prix public.
La livraison est offerte dès 36 bouteilles ou 500 € de commande, pour une occasion unique de constituer ou enrichir votre cave.

Domaines & Maisons	Appellation	Vin	Couleur	Millésime*	Tarif de base TTC	Tarif Exclusif TTC
Conditionnement par carton de 3						
M. CHAPOUTIER	Côte-Rôtie	Les Bécasses	Rouge	2022	64,85 €	55,15 €
	Châteauneuf-du-Pape	Serus	Rouge	2022	41,50 €	29,05 €
	Cornas	Temenos	Rouge	2021	43,55 €	30,50 €
	Saint-Péray	Lieu-dit Hongrie	Blanc	2020	40,20 €	28,15 €

Conditionnement par carton de 6						
M. CHAPOUTIER	Luberon	La Ciboise	Rouge	2024	7,15 €	5,05 €
TRENEL	Saint-Amour		Rouge	2024	14,75 €	10,35 €
	Saint-Véran		Blanc	2024	20,90 €	14,65 €
Dos Lusiadas	DOURO	Pinteivera	Rouge	2021	16,30 €	11,40 €
		Eleivera	Blanc	2023	9,60 €	6,75 €

Une fois le millésime épuisé, nous remplacerons par le millésime suivant. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, elle sera confirmée après validation d'une proforma. Départ des vins depuis Tain-l'Hermitage. L'expédition des commandes est effectuée après réception du règlement, par chèque ou par virement bancaire.

POUR TOUTE COMMANDE, MERCI DE CONTACTER :

Célia CHATAGNIER
06 98 07 39 66 / cchatagnier@chapoutier.com

Calendrier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

5 MARS 2026
13 MARS 2026
28 AVRIL 2026
27-28 MAI 2026
16 JUIN 2026

AURA
NORD PAS DE CALAIS À ANZIN ST AUBIN (62)
LANGUEDOC
TERRES DU SUD
ILE DE FRANCE À PARIS (75) – THÉÂTRE MOGADOR

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

12 MARS 2026
01 AVRIL 2026
16 AVRIL 2026
05 MAI 2026

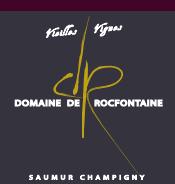
SWISSAGA SENIOR À PARIS (75) – VILLA MODIGLIANI
AGAR AZUR À LYON (69)
ACR ABEILLE À PARIS (75)
MAG3 SENIORS À ORLEANS (45)

SORTIES ET VOYAGES

5 FEVRIER 2026
17 AU 21 AVRIL

VISITE DE LA SAINTE CHAPELLE PARIS (75) - ILE DE FRANCE
CROISIERE DES TULIPENS EN HOLLANDE – ACR ABEILLE

DOMAINE DE ROCFONTAINE



Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agéa séniors : vous bénéficiez

d'une réduction de 15%

sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc



Bon de commande
au dos

Nouveaux adhérents

TEYSSIE	YVES	83140	SIX FOURS
FAGE	JEAN-PHILIPPE	04100	MANOSQUE
JEZEQUEL	JACQUES	29610	PLOUIGNEAU
FLAMMINI	NATHALIE	13113	LAMANON
COQUET	LOUIS-MARIE	79000	NIORT
LACHAUD	PHILIPPE	51300	BLACY
PARENTE	YVONNE	83200	TOULON
HENNEQUART	THIERRY	02400	CHÂTEAU THIERRY
DE HOCHSTATEN	XAVIER	55000	BAR LE DUC
JORDAN	RAOUL	68300	SAINT LOUIS
WILCKE	PATRICK	55260	MENIL AU BOIS
TUREAU	ERIC	69490	VINDRY SUR TURDINE
MATRAT	FARIDA	92230	GENNEVILLIERS
ROGER	LAURENT	49300	CHOLET
MOLENAT	SYLVIE	83000	TOULON
PALLOT	JACQUES	01290	CORMORANCHE SUR SAONE
RANTY	THIERRY	87510	NIEUL
TORTEROLO	THIERRY	71680	CRECHES SUR SAONE



BON DE COMMANDE à adresser à :

DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 rue des Bideaux - 49730 PARNAY**

Tél. : 02 41 51 46 89 - Port. : 06 09 28 33 83 - E-mail : domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr

Commande possible site agéa senior www.ageasenior.fr / code partenaire : ageaseni

VINS BLANCS	Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix unitaire en € TTC	Prix unitaire agéa senior en € TTC	Qté	Total
Saumur - Tradition 75 cl. (2024-2025)		7,80	6,60		
Saumur Orée du Bois 75 cl. (2024-2025)		10,50	8,90		
Saumur Champigny Tradition 75 cl. (2024-2025)		8,50	7,30		
Saumur Champigny Vieilles Vignes 75 cl. (2024-2025)		9,50	8,20		
		Sous total			
		Frais de port par 12 bouteilles : 28 €			
		Frais de port par 24 bouteilles : 41 €			
		OFFERT à partir de 36 bouteilles			
		TOTAL € TTC			

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :



Retrouvez le plaisir de
tout comprendre, tout simplement

**BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT**

Pendant les fêtes, certains échanges vous ont peut-être échappé...
Et si 2026 était l'occasion de retrouver toute la clarté de vos conversations
du quotidien ?

En tant que membre, **vous bénéficiez d'une offre exclusive** pour commencer
cette nouvelle année en prenant soin de votre audition.

Profitez d'un bilan⁽¹⁾ auditif complet gratuit et d'avantages exclusifs
jusqu'au 28 février 2026 :

Jusqu'à
700€
de remise⁽²⁾ sur vos
aides auditives
dernière génération



**Chargeur
offert⁽²⁾**

(cadeau d'une valeur
de 200€)



N'attendez plus !

Prenez rendez-vous sur audika.fr ou en appelant :

0 800 081 190

Service & appel
gratuits

avec le code **SILVER AGEA SENIORS**

(1) Bilan non médical. (2) Offres valables et cumulables entre elles pour tout achat d'un appareillage en stéréo (2 oreilles) Audika gamme performance du 15/01/2026 au 28/02/2026 inclus, sous réserve de l'évolution du partenariat, non cumulables avec les avantages des réseaux de soins CARTE BLANCHE, ACTIL et KALIXIA. Offres valables sur présentation de ce document. Non cumulables avec d'autres promotions en cours – Voir conditions en centre.

*Catégorie Solutions auditives - Étude Ipsos bva - Viséo CI - Plus d'infos sur escdaf.fr | Étude réalisée du 4 au 6 décembre par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1016 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie réseaux de centres auditifs. Audika Groupe - SAS au capital de 283 500 € - 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, France - RCS Bobigny 310 612 387



Conseil d'Administration agéa sénier

PRESIDENT		PRESIDENT ADJOINT	
 <p>Jean-Pierre CHATELLIER (origine Adc Réussir Sénier) 34 bis, La Bigotière 44690 MAISDON S/ SEVRE ☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66 ✉ jp.chatellier@wanadoo.fr</p>		 <p>Pascal ROBIN (origine Adr AURA) 12, rue Virgile 42100 SAINT ETIENNE ☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29 ✉ pascal.robin.1088@orange.fr</p>	
VICE-PRESIDENT		VICE-PRESIDENT	
 <p>Michel JENNY (origine Adr Alsace) 32, rue Gal. De Gaulle 68340 RIQUEWIHR ☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56 ✉ jenny.michel@wanadoo.fr</p>		 <p>Jean-Luc BONNEFOI (origine Adc Réunir Sénier) 499 c, Av.de la Grandea Rimade 06270 VILLENEUVE LOUBET ☎ 06 12 42 37 61 ✉ bonnefoi36@gmail.com</p>	
SECRETAIRE GENERAL		TRESORIER NATIONAL	
 <p>Ronan ROMIEUX (origine Adc Sagamm senior) 4, rue des mésanges 56530 QUEVEN ☎ 06 07 83 77 23 ✉ ronan.romieux@wanadoo.fr</p>		 <p>André COMBIER (origine Adr Languedoc) 15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES ☎ 06 07 32 51 53 ✉ combierandre@orange.fr</p>	
SECRETAIRE ADJOINT		TRESORIER ADJOINT	
 <p>Jean-François ROUSSET (origine Adr AURA) 199, rue des Rippes 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE ☎ 04 79 64 20 38 ☎ 06 80 17 3373 ✉ jfroussel73@icloud.com</p>		 <p>Jean-François MONTJEAN (origine Adc Mag3 Sénier) 17 rue des Rosiers 74960 ANNECY ☎ 06 03 29 78 60 ✉ jf.montjean@gmail.com</p>	
ADMINISTRATEURS			
 <p>Yves MAITRE (origine AdR Ile de France) 105, rue de la Prévôte 78955 CARRIERES SUR POISSY ☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66 ✉ ymaitre78@gmail.com</p>		 <p>Jean-Philippe MARTIN (origine Adc Sagamm senior) 6, allée des roitelets 44250 SAINT BREVIN LES PINS ☎ 06 24 30 15 47 ✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com</p>	
 <p>Pascal TOURNEMINE (origine Adr Lorraine) 17, rue des Vignerons 40130 CAPBRETON ☎ 06 84 08 56 27 ✉ pascal.tournemine@gmail.com</p>		 <p>Bernard BROSSARD (origine AdC Réussir sé- nior) 4, rue de l'Angelot 77470 TRILPORT ☎ 01 64 35 97 ☎ 06 08 64 78 51 ✉ bernardbrossard@wanadoo.fr</p>	
SYNDIC		CONTROLEUR DES COMPTES	
 <p>Rémy EON (origine Adc Sagamm Sénier) 9 rue des Rochers Gaveaux 56490 GUILLIERS ☎ 06 80 06 48 17 ✉ remy.eon@orange.fr</p>		 <p>Charles PATOUILLARD (origine Adr AURA) 380 chemin du petit bois 42110 SALVIZINET ☎ 04.77.27.13.96 ☎ 06.88.90.34.40 ✉ Charlespatouillard@gmail.com</p>	
CONSEILLERS DU PRESIDENT			
 <p>Gérard LEBEGUE 1 Route de la Deille 63490 USSON ☎ 06 70 13 78 33 ✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr</p>		 <p>Pierre EPINEUSE 5 rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS ☎ 06 52 20 49 92 ✉ epineuse.ageasenior@gmail.com</p>	

Présidents d'honneur : Gérard LEBEGUE / Georges BELAT Président honoraire: Michel MOULETTE

Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agée senior

The map of France is divided into 18 regions, each highlighted with a different color and labeled. Arrows point from each region's box to its corresponding contact information box.

- BRETAGNE 006**
22 29 35 56
Rémy EON
9, rue des Rrochers Gaveaux
56490 GUILLIERS
06 80 06 48 17
remy.eon@orange.fr
- NORMANDIE 017**
14 27 50 61 76
Philippe VEZIER
162, Chemin des Ribousailles
14600 EQUEMAUVILLE
02 31 89 75 97
06 09 30 12 53
ph.vezier@gmail.com
- ILE DE France 019**
75 77 78 91 92
93 94 95
Gérard BARBAT
4, Square Charles Monselet
92400 COURBEVOIE
06 75 02 58 87
g.barbat@orange.fr
- PICARDIE 018**
02 60 80
Georges BELAT
6, rue du Bloc
02250 MARLE
03 23 20 07 34
06 85 84 87 47
george.belat@orange.fr
- Pays de la Loire 021**
44 49 53 72 85
Joël BERT
Résidence Parc de Gazonfier
34, rue Alfred de Vigny
72000 LE MANS
02 53 15 23 46
06 16 48 00 53
jeanphilippe7217@gmail.com
- NORD- PAS DE CALAIS 016**
59 62
Michel GONDY
84, avenue Anatole France
59410 ANZIN
06 15 12 29 06
gondymichel@yahoo.fr
- LORRAINE 012**
54 55 57 88
Charles CLAUDE
43, rue de la Préfecture
88000 EPINAL
06 21 53 86 67
charles.claude88@sfr.fr
- POITOU- CHARENTES 009**
16 17 79 86
Gérard FILOCHE
7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
05 46 39 35 23
06 81 25 90 62
filoche.g@wanadoo.fr
- ALSACE 001**
67 68
Daniel SIMONI
81, RTE de Ste Blaise
La Roche
67420 PLAINE
03 88 47 20 51
06 80 25 45 52
daniel.simoni67@gmail.com
- LIMOUSIN 011**
19 23 87
Jean-Marie CLEDAT
6, rue Platon
87000 LIMOGES
06 11 81 41 52
Jean-marie.cledat@orange.fr
- CHAMPAGNE- ARDENNE 008**
08 10 51 52
Claude PARADIS
3, rue des mésanges
10440 TORVILLIERS
03 25 78 40 99
06 72 87 06 63
claudepara10@yahoo.fr
- AQUITAIN 002**
24 33 40 47 64
Olivier BLANCHY
19, avenue Pasteur
33260 LA TESTE DE BUCH
06 21 76 19 09
Olivier.blanchy@me.com
- LANGUEDOC 010**
30 34 48
André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
06 07 32 51 53
combierandre@orange.fr
- BOURGOGNE- FRANCHE-CONTÉ 005**
21 25 39 58 70 71 89 90
Dominique GALLAND
6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
09 52 89 17 65
06 80 13 15 74
dgalland2@icloud.com
- CENTRE VAL DE LOIRE 007**
18 28 36 37 41 45
Gilbert DIXIMUS
31, rue de Châteaudun
28220 CLOYES LES TROIS RIVES
02 37 98 54 25
06 03 11 30 00
gilbert.diximus@wanadoo.fr
- OCCITANIE 015**
09 11 12 31
32 46 65 66
81 82
Denis CASTAGNET
ESTOUBE 32700 LECTOURE
05 62 68 98 62
06 08 51 35 78
castade@gmail.com
- AUVERGNE RHÔNE-ALPES 020**
01 03 07 15 26 38 42 43
63 69 73 74
Pascal ROBIN
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
04 77 37 87 12
06 80 59 44 29
pascal.robin.1088@orange.fr
- TERRES DU SUD 014**
04 05 06 13 20
83 84 97 98 99
Yves RICHARD
56, Impasse des Lauriers Sauces
83520 ROQUEBRUNE S/ ARGENS
04 98 11 11 79
06 84 75 85 88
yves.richard83520@gmail.com



Répertoire des Présidents d'Amicales de Compagnies

adhérentes à aréa séniors

ACR ABEILLE

104



Président
Jean-Pierre MORIN
9, Chemin de la Chanelle
Le Chauffour
63500 ORBEIL
☎ 04 73 89 02 31 ⓱ 06 68 27 68 06
✉ morinjean-pierre@orange.fr

SYAM Séniors

105



Présidente
Marie-Pierre BARBET
26 ter, rue de l'Espérance
94000 CRETEIL
⌚ 06 08 97 52 64
✉ mapi.barbet@orange.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances

106



Présidente
Bernadette DEMANGE
17, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ⓱ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI

107



Président
Thierry SEVOZ
Résidence Les Katikias—71, Chemin de l'Escouche
83150 BANDOL
⌚ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN

108



Président
Dominique GALLAND
6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65 ⓱ 06 80 13 15 74
✉ dgalland2@icloud..com

SAGAMM-Senior - Cie MMA

109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
⌚ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers 110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ⓱ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM

111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
⌚ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR

112



Président
Yves MAITRE
105, rue de la Prévote
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ⓱ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe

116



Président
Jean-Bernard NOBIRON
Le Port Mulon
1, rue des Brosses
44390 NORT sur ERDRE
⌚ 06 77 60 76 17
✉ jb.nobiron@gmail.com

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS

117



Président
Jean-Pierre MARNIQUET
112, Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
⌚ 06 07 21 8351
✉ jeanpierremarniquet@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA

118



Président
Jean-Luc SCHICKELE
1 A, rue de Hermolsheim
67190 MUTZIG
☎ 03 88 38 40 82 ⓱ 06 11 72 43 77
✉ jeanlucschickele@gmail.com

ÉLUS agéa sénier à CAVAMAC

TITULAIRES	SUPPLEANTS
 <p>Marie-Odile CORMIER 5, rue des Boulaises 58320 GERMINY SUR LOIRE ☎ 0386 68 87 08 Ⓛ 06 83 88 44 54 ✉ marie-odile.cormier@orange.fr</p>	 <p>Pascal ROBIN 12, rue de Virgile 42100 SAINT ETIENNE ☎ 04 77 37 87 12 Ⓛ 06 80 59 44 29 ✉ pascal.robin1088@orange.fr</p>
 <p>Jean-Luc BONNEFOI 499 c, Av. de la Grande Rimade 06270 VILLENEUVE LOUBET ⌚ 06 12 42 37 61 ✉ bonnefoi36@gmail.com</p>	 <p>Philip CARREAU Le moulin d'Este 24, traverse St Pierre 13100 AIX EN PROVENCE ⌚ 06 27 88 27 42 ✉ philip.carreau@gmail.com</p>
 <p>Georges BELAT 6, rue du Bloc 02250 MARLE ☎ 03 23 20 07 34 Ⓛ 06 85 84 87 47 ✉ george.belat@orange.fr</p>	 <p>Bernard PACAUD 2, rue Picasso - chez Barré 17770 ECOYEUX ☎ 05 46 92 06 56 Ⓛ 06 81 32 35 15 ✉ bpacaud17@gmail.com</p>

REPRÉSENTANTS agéa sénier à PRAGA

 <p>Jacques CESSAT 56, rue du Gué Giraud 87200 SAINT JUNIEN ☎ 05 55 02 90 39 Ⓛ 06 12 04 51 33 ✉ jacquescessat@aol.com</p>	 <p>Jacques BUISSON 186, Chemin des Horts 48190 SAINATE HELENE ⌚ 06 80 08 28 78 ✉ jabuisson@wanadoo.fr</p>
 <p>Jean-François ROUSSET 199, rue des Rippes 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE ☎ 0479642038 Ⓛ 6 80 17 33 73 ✉ jfroussel73@icloud.com</p>	 <p>Philip CARREAU Le moulin d'Este 24, traverse St Pierre 13100 AIX EN PROVENCE ⌚ 06 27 88 27 42 ✉ philip.carreau@gmail.com</p>
 <p>Eric FROMAIN 20 rue du President Paul Kruger 69008 LYON ⌚ 06 77 50 04 50 ✉ fromaineric@gmail.com</p>	 <p>Jean -François MONTJEAN 17 rue des Rosiers - Cran Gevrier 74960 ANNECY ⌚ 06 03 29 78 60 ✉ jf.montjean@gmail.com</p>

REPRÉSENTANTS agéa sénier à la CNRPL

 <p>André COMBIER 15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES ⌚ 06 07 32 51 53 ✉ combierandre@orange.fr</p> <p>Président du Conseil d'Administration Membre du bureau de la CFR</p>	 <p>Jean-Pierre CHATELLIER 34 bis, La Bigotière 44690 MAISDON S/ SEVRE ☎ 02 40 54 52 68 Ⓛ 0777 37 07 66 ✉ jp.chatellier@wanadoo.fr</p> <p>Vice-président</p>	 <p>Jean-Louis JACOB 12, Lotissement Les Chênes 05300 LARAGNE MONTEGLIN ⌚ 06 76 94 88 99 ✉ jeanlouisjacob0504@gmail.com</p> <p>Suppléant Délégué de la CNRPL auprès de la CFR</p>
--	--	---



Liste des délégués sociaux

NOM	PRENOM	ADRESSE	CD	VILLE	PORTABLE	MAIL
-----	--------	---------	----	-------	----------	------

AGEA SENIOR

BIGOT	JACQUES	11 RUE DU POINT DU JOUR	86200	LOUDUN	06 08 71 93 00	jacquesbigot@wanadoo.fr
BONNEFOI	JEAN-LUC	499 C, AVENUE DE LA GRANGE RIMADE	06270	VILLENEUVE-LOUBET	06 12 42 37 61	bonnefoi36@gmail.com

AMICALES DE REGION

ALSACE	JENNY	MICHEL	32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	68340	RIQUEWHIR	06 09 31 30 56	jenny.michel@wanadoo.fr
AQUITAINE	THOUVIGNON	ERIK	230 CHEMIN DE PETREQUE	40280	BRETAGNE DE MARSAN	06 85 57 12 81	cabinet.thouvignon@wanadoo.fr
AURA (AUVERGNE RHONE-ALPES)	CHOLLEY	REMY	67 ROUTE DE BAS BORESSE	26420	BEAUSEMBLANT	06 61 83 98 35	remy.cholley@hotmail.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GALLAND	DOMINIQUE	6 RUE DE VOLNAY	21800	CHEVIGNY ST SAUVEUR	06 80 13 15 74	dgalland2@icloud.com
BRETAGNE	TOMBETTE	YVES	3 TER RUE DU PORTUAIS	22430	ERQUY	06 72 70 26 86	tombette.yves@gmail.com
CENTRE	LELUC	BRUNO	LES BONDIS	37320	LOUANS	06 07 24 87 30	bcleluc@orange.fr
CHAMPAGNE ARDENNES	PARADIS	CLAUDE	3 RUE DES MESANGES	10440	TORVILLIERES	06 72 87 06 63	claudepara10@yahoo.fr
ILE DE FRANCE	LEMIRE	JEAN-MARIE	RESIDENCE CAROLINE 27 RUE DES CHAMPS - APPT D21	76190	YVETOT	06 77 50 52 73	manjarimelire@gmail.com
LANGUEDOC	PIRRA	GABRIEL	16 RUE DES AMANDIERS	34540	BALARUC LES BAINS	06 11 55 01 35	pirra.gabriel@gmail.com
LIMOUSIN	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33	jacquescessat@aol.com
GRAND	BERNARD	MOULIN DE BRAMAUD	87570	RILHAC RANCON	06 19 07 80 19	bernard.grand.1@cegetel.net	
LORRAINE	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07	bernardcollot@wanadoo.fr
NORD PAS DE CALAIS	DEFOOR	LIONEL	72 RUE DES BOUVREUILS	59390	LYS LEZ LANNOY	06 13 22 12 44	lionel.defoor@wanadoo.fr
NORMANDIE	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77	76martin.jeanmarie@gmail.com
PAYS DE LOIRE	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17	jb.nobiron@gmail.com
PICARDIE	BELAT	GEORGES	6 RUE DU BLOC	02250	MARLE	06 85 84 87 47	george.belat@orange.fr
POITOU CHARENTES	PACAUD	BERNARD	2 RUE PICASSO	17770	ECOYEUX	06 81 32 35 15	bpacaud17@gmail.com
OCCITANIE	SACAZE	THIERRY	26 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU	31130	BALMA	06 70 07 10 57	thierry.sacaze@gmail.com
TERRES DU SUD (MEDITERRANEE PACA)	GRAPPE	JOSEPH	VILLA 1 - 558 CHEMIN DU TERME	83440	TOURRETTES	06 61 56 00 33	jgrappe@gmail.com

AMICALES DE COMPAGNIE

AGAR AZUR	DEMANGE	BERNADETTE	12 RUE JACQUES PREVERT	94880	NOISEAU	06 14 47 02 56	br.demange@gmail.com
AACRG	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07	bernardcollot@wanadoo.fr
AGAREGAN	COMBIER	ANDRE	15 ALLEE DES ECOLIERS	30900	NIMES	06 07 32 51 53	combierandre@orange.fr
ACRAVIVA	TOURNEMINE	PASCAL	75 RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY	06 84 08 56 27	pascal.tournemine@gmail.com
CONVERGENCE SENIORS	THUILLIER	JEAN-FRANCOIS	11 RUE DES CHAMPS MERLIN	51120	SEZANNE	06 82 49 31 55	jeanfrancois.thuillier@wanadoo.fr
LA MEDICALE DE FRANCE	BUFFAGNI	JEAN-PIERRE	1 BOULEVARD PHILIPPE DASTE	17480	CHATEAU D OLERON	06 86 96 50 10	jpbuffagni@yahoo.fr
REUSSIR SENIOR	GEORGES	CLAUDE	194 CHEMIN DE LA SALETTE	73230	ST ALBAN LEYSSE	06 14 68 72 40	cgeorges@wanadoo.fr
REUNIR SENIOR	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17	jb.nobiron@gmail.com
MAG3 SENIORS	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17	jb.nobiron@gmail.com
	TOUZET	ISABELLE	1 RUE JEAN MOULIN	15200	MAURIAC	06 83 34 48 54	touzet.isa58@gmail.com
MUTUELLES DE POITIERS	RETAILLEAU	MARCEL	477 RUE DES EMBRUNS	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	06 08 21 50 89	retailleau_marcel@orange.fr
SWISS AGA	FERNANDES	GRAZYNA	11 RUE DE L'ARRIVÉE	95880	ENGHien LES BAINS	06 73 47 94 20	grazkafernandes@gmail.com
SAGAMM SENIOR	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33	jacquescessat@aol.com
	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77	76martin.jeanmarie@gmail.com



BON DE COMMANDE

VALABLE DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 31 DECEMBRE 2026

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Prix €TTC AGEA SENIOR	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl (carton de 6)	45.00	32.25€	193.50€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl (carton de 12)	24.00	17.00€	204.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 150cl (carton de 3)	99.00	66.00€	198.00€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl (carton de 6)	45.00	32.25€	193.50€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl (carton de 6)	53.00	40.00€	240.00€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl (carton de 6)	80.00	61.50€	369.00€ TTC		

Nom :

Adresse

.....

CP: Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de 600€TTC
par adresse. Participation aux frais
de port de 24€TTC pour toute
commande inférieure.
Paiement avant expédition de la
marchandise.

TOTAL €TTC

Chèque joint à l'ordre de CHAMPAGNE DE VENOGE ou Demande de lien pour paiement sécurisé par carte bancaire*

BON DE COMMANDE à adresser à : **CHAMPAGNE DE VENOGE**

À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Ou par mail: adv@champagnedevenoge.com



* Un lien de paiement sécurisé vous sera envoyé par email à réception du bon de commande

AVANTAGES AGEA SENIOR 2026



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.